
États financiers annuels

31 mars 2025

Groupe de Fonds Starlight

Fonds en fiducie

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight
Fonds d'immobilier mondial Starlight
Fonds équilibré mondial Starlight
Fonds de croissance mondiale Starlight
Fonds d'actions nord-américaines Starlight
(les « Fonds en fiducie »)

Fonds de sociétés

Catégorie de croissance de dividendes Starlight*
(le « Fonds de sociétés »)

(* une catégorie d'actions de fonds communs de placement de Starlight Corporate Funds Limited)

(collectivement les « Fonds » ou individuellement, le « Fonds »)

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	3
Rapport de l'auditeur indépendant	4
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	7
Fonds d'immobilier mondial Starlight	19
Fonds équilibré mondial Starlight	30
Fonds de croissance mondiale Starlight	46
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	58
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	71
Notes annexes	87

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints des Fonds (tels que définis à la Note 1) ont été préparés par Starlight Investments Capital LP (le « Gestionnaire »), en sa qualité de Gestionnaire des Fonds. Le Gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière. Le Gestionnaire est également responsable de l'élaboration de contrôles internes sur le processus d'information financière, qui sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations financières pertinentes et fiables sont produites.

Le conseil d'administration (le « Conseil ») de Starlight Investments Capital GP Inc., en tant que commandité et au nom de Starlight Investments Capital LP, est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et de la supervision de l'exécution par le Gestionnaire de ses responsabilités en matière de rapports financiers. Le Conseil est assisté dans l'exercice de cette responsabilité par un comité d'audit, qui examine les états financiers et recommande leur approbation au Conseil.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe des Fonds. Il est nommé par le Conseil. Le rapport de l'auditeur est reproduit aux présentes.

Approuvé au nom du conseil d'administration de Starlight Investments Capital GP Inc.
à titre de commandité de Starlight Investments Capital LP, le Gestionnaire des Fonds.

Signé « Leonard Drimmer »

Administrateur, Leonard Drimmer

Signé « Neil Fischler »

Administrateur, Neil Fischler

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts

du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight
du Fonds d'immobilier mondial Starlight
du Fonds équilibré mondial Starlight
du Fonds de croissance mondiale Starlight
du Fonds d'actions nord-américaines Starlight
de la Catégorie de croissance de dividendes Starlight

(chacun individuellement, le « Fonds », ou collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2025 et 2024, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 mars 2025 et 2024, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Anthony Bonanno.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 26 juin 2025

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États de la situation financière

Aux 31 mars 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Actif			
Actif à court terme			
Placements (coût : 31 mars 2025 : 53 425 \$, 31 mars 2024 : 67 934 \$)		62 755 \$	69 285 \$
Trésorerie		1 450	1 547
Souscriptions à recevoir		1	13
Dividendes à recevoir		36	61
Montant à recevoir au titre des distributions provenant de placements		49	53
Intérêts à recevoir		79	21
Total de l'actif		64 370 \$	70 980 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		–	53
Créditeurs et charges à payer		58	198
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		58 \$	251 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		4 435 \$	7 714 \$
Série A		14 153	15 838
Série F		42 564	43 721
Série FT6		1 810	2 121
Série I		12	10
Série O		–	10
Série O6		–	10
Série T6		1 338	1 305
		64 312 \$	70 729 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série FNB		400	750
Série A		1 399	1 662
Série F		3 865	4 277
Série FT6		174	218
Série I		1	1
Série O		–	1
Série O6		–	1
Série T6		138	143
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		11,09 \$	10,29 \$
Série A		10,12 \$	9,53 \$
Série F		11,01 \$	10,22 \$
Série FT6		10,43 \$	9,73 \$
Série I		12,00 \$	10,98 \$
Série O		– \$	10,87 \$
Série O6		– \$	10,31 \$
Série T6		9,69 \$	9,13 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États du résultat global

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2025	2024
Revenu			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		1 368 \$	2 054 \$
Produits d'intérêts à des fins de distribution		96	51
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements		232	1 579
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) non réalisée des placements		7 979	(326)
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		78	22
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		7	(5)
Revenu total (perte)		9 760 \$	3 375 \$
Dépense			
Frais de gestion	12	774	961
Frais d'administration	12	152	223
Commissions de courtage	2	116	132
Taxe de vente harmonisée		91	113
Honoraires du comité d'examen indépendant		20	15
Charges d'intérêts		4	4
Total des dépenses		1 157	1 448
Bénéfice avant impôt		8 603	1 927
Retenues à la source d'impôts étrangers		(120)	(154)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		8 483 \$	1 773 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		879 \$	377 \$
Série A		1 763	355
Série F		5 426	975
Série FT6		255	36
Série I		2	–
Série O		1	–
Série O6		1	–
Série T6		156	30
		8 483 \$	1 773 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		1,48 \$	0,35 \$
Série A		1,16 \$	0,19 \$
Série F		1,36 \$	0,18 \$
Série FT6		1,30 \$	0,11 \$
Série I		2,00 \$	– \$
Série O		1,00 \$	– \$
Série O6		1,00 \$	– \$
Série T6		1,11 \$	0,20 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série FNB 2025	Série FNB 2024	Série A 2025	Série A 2024	Série D 2025	Série D 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	7 714 \$	12 767 \$	15 838 \$	19 770 \$	– \$	214 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	879	377	1 763	355	–	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de revenu de placement	(41)	(95)	(108)	(164)	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(286)	(516)	(754)	(891)	–	(3)
	(327)	(611)	(862)	(1 055)	–	(3)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	–	–	451	942	–	–
Distributions réinvesties	–	–	622	752	–	3
Montant payé pour les parts rachetées	(3 831)	(4 819)	(3 659)	(4 926)	–	(214)
	(3 831)	(4 819)	(2 586)	(3 232)	–	(211)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	4 435 \$	7 714 \$	14 153 \$	15 838 \$	– \$	– \$

	Série F 2025	Série F 2024	Série FT6 2025	Série FT6 2024	Série I 2025	Série I 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	43 721 \$	65 004 \$	2 121 \$	4 267 \$	10 \$	14 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	5 426	975	255	36	2	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de revenu de placement	(284)	(469)	(14)	(30)	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(1 989)	(2 552)	(101)	(161)	(1)	(1)
	(2 273)	(3 021)	(115)	(191)	(1)	(1)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	4 698	6 111	–	5	–	–
Distributions réinvesties	1 754	2 171	76	117	1	1
Montant payé pour les parts rachetées	(10 762)	(27 519)	(527)	(2 113)	–	(4)
	(4 310)	(19 237)	(451)	(1 991)	12	(3)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	42 564 \$	43 721 \$	1 810 \$	2 121 \$	12 \$	10 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)
Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série O 2025	Série O 2024	Série O6 2025	Série O6 2024	Série T6 2025	Série T6 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	10 \$	14\$ \$	10 \$	14\$ \$	1 305 \$	1 529 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	1	(1)	1	(1)	156	30
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de revenu de placement	-	-	-	-	(10)	(13)
Au titre des gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	(1)	-	(1)	(69)	(72)
	-	(1)	-	(1)	(79)	(85)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	-	-	-	-	19	55
Distributions réinvesties	-	1	-	1	17	19
Montant payé pour les parts rachetées	(11)	(4)	(11)	(4)	(80)	(243)
	(11)	(3)	(11)	(3)	(44)	(169)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	- \$	10 \$	- \$	10 \$	1 338 \$	1 305 \$
					Total	Total
					2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice					70 729 \$	103 593 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série					8 483	1 773
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de revenu de placement					(457)	(771)
Au titre des gains en capital					-	-
Remboursement de capital					(3 200)	(4 198)
					(3 657)	(4 969)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts					5 168	7 113
Distributions réinvesties					2 470	3 065
Montant payé pour les parts rachetées					(18 881)	(39 846)
					(11 243)	(29 668)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice					64 312 \$	70 729 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		8 483 \$	1 773 \$
Ajustements :			
Achat de participations		(29 061)	(36 121)
Produit de disposition de placements		43 633	62 932
Commissions de courtage	2	116	132
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des devises étrangères		(7)	5
(Profit) perte nette réalisée sur la vente de participations		(232)	(1 579)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements		(7 979)	326
		<u>14 953</u>	<u>27 468</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(169)	21
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		14 784 \$	27 489 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		5 180	7 158
Paiement lors du rachat de parts		(18 881)	(39 846)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(1 187)	(1 904)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(14 888) \$	(34 592) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(104)	(7 103)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		7	(5)
Trésorerie au début de l'exercice		<u>1 547</u>	<u>8 655</u>
Trésorerie à la fin de l'exercice		1 450 \$	1 547 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		1 273\$ \$	1 865 \$
Intérêts reçus		38\$ \$	101\$ \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Services publics				
34 627	AltaGas Ltd.	956 \$	1 367 \$	
29 906	Capital Power Corp.	1 256	1 430	
14 396	CMS Energy Corp.	1 327	1 556	
12 575	Essential Utilities Inc.	718	715	
21 749	NextEra Energy Inc.	1 990	2 218	
100 184	Northland Power Inc.	3 502	1 970	
52 938	RWE AG	2 569	2 717	
102 111	TransAlta Corp.	1 142	1 371	
39 771	Veolia Environnement SA	1 790	1 963	
10 454	WEC Energy Group Inc.	1 332	1 640	
		16 582	16 947	26,3
Énergie				
4 803	Cheniere Energy Inc.	1 070	1 600	
5 024	Gaztransport Et Technigaz SA	960	1 096	
32 040	Keyera Corp.	1 101	1 433	
16 053	Kodiak Gas Services Inc.	565	862	
24 444	Koninklijke Vopak NV	1 283	1 524	
24 315	Pembina Pipeline Corp.	1 106	1 400	
48 406	SBM Offshore NV	932	1 482	
119 285	Secure Waste Infrastructure Corp.	1 627	1 870	
5 510	Targa Resources Corp.	744	1 590	
		9 388	12 857	20,0
Services de communication				
33 309	Cellnex Telecom SA	1 523	1 700	
17 006	Cogent Communications Holdings Inc.	1 489	1 501	
273 112	Dejero Labs Inc., privé	750	820	
1 009 277	Helios Towers PLC	1 547	1 999	
5 000 000	UB Ventures I LP, catégorie A, privé	5 000	5 360	
		10 309	11 380	17,7
Produits industriels				
72 713	Bloom Energy Corp.	1 551	2 057	
11 380	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1 613	1 594	
4 810	DSV A/S	1 057	1 336	
8 504	Eiffage SA	1 125	1 418	
2 699	Flughafen Zürich AG	727	919	
3 835	Republic Services Inc.	667	1 337	
4 624	Waste Connections Inc.	648	1 297	
		7 388	9 958	15,5
Finances				
1 445	Mastercard Incorporated	636	1 140	
15 528	Nasdaq Inc.	1 139	1 695	
2 306	Visa Inc.	595	1 163	
		2 370	3 998	6,2

Tableau du portefeuille de placements (suite)

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Fonds				
254 186	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	2 937 \$	3 361 \$	
		2 937	3 361	5,2
Immobilier				
5 422	American Tower Corporation	1 645	1 698	
82 085	DigitalBridge Group Inc.	1 843	1 042	
		3 488	2 740	4,3
Technologie de l'information				
2 802	Microsoft Corporation	1 031	1 514	
		1 031	1 514	2,4
	Commissions de courtage (Note 2)	(68)	–	
	Total des placements	53 425	62 755	97,6
	Autres actifs moins passifs		1 557	2,4
	Total de l'actif net		64 312 \$	100,0

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (Note 1)

L'objectif de placement du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight est de fournir un revenu courant régulier en investissant à l'échelle mondiale dans des sociétés ayant une exposition directe ou indirecte aux infrastructures.

Hiérarchie de la juste valeur (Note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Placements au 31 mars 2025	53 214	3 361	6 180	62 755
Placements au 31 mars 2024	58 648	3 874	6 763	69 285

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Les investissements importants de niveau 3 sont évalués en fonction des intrants importants suivants :

Titre	Juste valeur	Base d'évaluation	Donnée d'entrée importante	Variation de + ou - 0,50 du multiple
UB VENTURES I LP CATÉGORIE A	5 360 \$	Sociétés ouvertes comparables – Multiples des produits	Multiple des produits	Augmentation ou diminution d'environ 0,9 million \$
Dejero Labs Inc.	820 \$	Sociétés ouvertes comparables – Multiples des produits	Multiple des produits	Augmentation ou diminution d'environ 0,1 million \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution des instruments financiers classés au niveau 3.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025 :

	Solde au 31 mars 2024 \$	Achats \$	Ventes \$	Transferts nets \$	Profit (perte) réalisé(e) \$	Profit (perte) latent(e) \$	Solde au 31 mars 2025 \$
Actions	6 630	–	–	–	(2 345)	1 895	6 180
Obligations	133	–	–	–	(348)	215	–
Total	6 763	–	–	–	(2 693)	2 110	6 180

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 :

	Solde au 31 mars 2023 \$	Achats \$	Ventes \$	Transferts nets \$	Profit (perte) réalisé \$	Profit (perte) latent \$	Solde au 31 mars 2024 \$
Actions	7 171	–	–	–	–	(541)	6 630
Obligations	372	–	–	–	–	(239)	133
Total	7 543	–	–	–	–	(780)	6 763

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parts rachetables (Note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025 :

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de l'exercice	750	1 662	–	4 277	218	1	1	1	143
Parts émises	–	46	–	438	–	–	–	–	2
Parts rachetées	(350)	(371)	–	(1 015)	(52)	–	(1)	(1)	(8)
Parts réinvesties	–	63	–	164	8	–	–	–	2
Parts en circulation à la fin de l'exercice	400	1 399	–	3 865	174	1	–	–	138

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 :

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de l'exercice	1 225	2 008	24	6 245	429	1	1	1	162
Parts émises	–	99	–	603	1	–	–	–	6
Parts rachetées	(475)	(524)	(24)	(2 786)	(223)	–	–	–	(27)
Parts réinvesties	–	79	–	215	12	–	–	–	2
Parts en circulation à la fin de l'exercice	750	1 662	–	4 277	218	1	1	1	143

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (Note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les placements du Fonds sont assujettis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2025, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	62 755	97,6
Exposition totale au marché	62 755	97,6

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	69 285	98,0
Exposition totale au marché	69 285	98,0

Au 31 mars 2025, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant restées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 3 138 \$ ou 4,9 % de l'actif net total (31 mars 2024 : 3 464 \$ ou 4,9 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctue en raison de l'évolution des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds aux risques de change :

31 mars 2025

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar américain	23 717	36,9
Euro	11 995	18,7
Livre sterling	1 999	3,1
Couronne danoise	1 341	2,1
Franc suisse	919	1,4
Total	39 971	62,2

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar américain	31 936	45,2
Euro	11 535	16,3
Livre sterling	3 191	4,5
Couronne danoise	1 114	1,6
Franc suisse	783	1,1
Total	48 559	68,7

Au 31 mars 2025 et 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé avait augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 400 \$ (31 mars 2024 : 486 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

(e) Risque de crédit

Au 31 mars 2025, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de crédit.

Le tableau suivant résume l'exposition au risque de crédit du Fonds par cote de crédit au 31 mars 2024 :

Instruments de dette par cote de crédit	Pourcentage de l'actif net %
Sans notation	0,2
Total	0,2

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs se composaient des honoraires du comité d'examen indépendant à payer, des frais d'administration à payer et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Un résumé du risque de concentration du Fonds par secteur d'activité se trouve dans le Tableau du portefeuille de placement du Fonds.

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, les placements du Fonds étaient concentrés dans les régions suivantes :

Pays	31 mars 2025 % de la valeur liquidative	31 mars 2024 % de la valeur liquidative
États-Unis	36,3	44,2
Canada	36,2	31,2
France	7,0	–
Pays-Bas	4,7	6,9
Allemagne	4,2	3,7
Royaume-Uni	3,1	4,1
Espagne	2,6	2,3
Danemark	2,1	1,6
Suisse	1,4	1,1
Italie	–	2,9
Total des placements	97,6	98,0

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (Note 11)

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Entités structurées non consolidées				
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	3 361	2,8	3 874	3,0

Parties liées (Note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 774 \$ (31 mars 2024 : 961 \$), dont 62 \$ en frais de gestion courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 62 \$).

(b) Frais d'administration fixes

Le Gestionnaire perçoit des frais d'administration fixes en contrepartie du paiement de certains frais d'exploitation du Fonds. Les frais d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 152 \$ (31 mars 2024 : 223 \$), dont 11 \$ en frais d'administration courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 11 \$).

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parties liées (Note 12) (suite)

(c) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités apparentées du Gestionnaire investissent dans des parts du Fonds de temps à autre dans le cours normal de leurs activités au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2025, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 42 parts du Fonds (31 mars 2024 : 44).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024 :

Série	2025	2024
Série FNB	594	1 063
Série A	1 526	1 854
Série D	–	24
Série F	3 993	5 291
Série FT6	196	325
Série I	1	1
Série O	1	1
Série O6	1	1
Série T6	140	152

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États de la situation financière

Aux 31 mars 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Actif			
Actif à court terme			
Placements (coût : 31 mars 2025 : 85 409 \$ 31 mars 2024 : 79 628 \$)		90 752 \$	80 587 \$
Trésorerie		3 020	8 031
Souscriptions à recevoir		1	69
Montant à recevoir au titre des placements vendus		719	2 265
Dividendes à recevoir		343	219
Montant à recevoir au titre des distributions provenant de placements		153	
Autres actifs		23	9
Total de l'actif		95 011 \$	91 329 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		–	5 146
Créditeurs et charges à payer		206	
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		206 \$	5 360 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		12 914 \$	12 167 \$
Série A		16 036	16 560
Série F		64 493	55 292
Série FT6		1 105	1 518
Série I		11	10
Série O		–	10
Série O6		–	10
Série T6		246	402
		94 805 \$	85 969 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série FNB		1 525	1 475
Série A		2 055	2 149
Série F		7 633	6 718
Série FT6		133	190
Série I		1	1
Série O		–	1
Série O6		–	1
Série T6		32	54
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		8,47 \$	8,25 \$
Série A		7,80 \$	7,71 \$
Série F		8,45 \$	8,23 \$
Série FT6		8,27 \$	7,98 \$
Série I		9,21 \$	8,85 \$
Série O		– \$	8,75 \$
Série O6		– \$	8,47 \$
Série T6		7,68 \$	7,50 \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États du résultat global

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2025	2024
Revenu			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		2 754 \$	2 028\$ \$
Produits d'intérêts à des fins de distribution		647	685
Répartition des revenus des placements		–	(149)
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements		1 852	(6 023)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) non réalisée des placements		4 384	3 358
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		157	140
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		17	(15)
Revenu total (perte)		9 811 \$	24\$ \$
Dépense			
Frais de gestion	12	992	1 013
Frais d'administration	12	197	236
Commissions de courtage	2	143	117
Taxe de vente harmonisée		121	126
Honoraires du comité d'examen indépendant		20	16
Total des dépenses		1 473	1 508
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		8 338	(1 484)
Retenues à la source d'impôts étrangers		(258)	(247)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		8 080\$ \$	(1 731\$) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		1 120 \$	(83\$) \$
Série A		1 322	(468)
Série D		–	(3)
Série F		5 471	(967)
Série FT6		128	(178)
Série I		1	–
Série O		1	–
Série O6		1	–
Série T6		36	(32)
		8 080 \$	(1 731\$) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		0,79 \$	(0,06\$) \$
Série A		0,62 \$	(0,21\$) \$
Série D		– \$	(0,30\$) \$
Série F		0,76 \$	(0,14\$) \$
Série FT6		0,80 \$	(0,40\$) \$
Série I		1,00 \$	–\$ \$
Série O		1,00 \$	–\$ \$
Série O6		1,00 \$	–\$ \$
Série T6		0,75 \$	(0,34\$) \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série FNB 2025	Série FNB 2024	Série A 2025	Série A 2024	Série D 2025	Série D 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	12 167 \$	12 460 \$	16 560 \$	18 586 \$	– \$	90 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	1 120	(83)	1 322	(468)	–	(3)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de revenu de placement	(214)	(164)	(310)	(244)	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(609)	(664)	(884)	(991)	–	(1)
	(823)	(828)	(1 194)	(1 235)	–	(1)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	1 915	1 452	2 831	2 625	–	–
Distributions réinvesties	–	–	777	812	–	1
Montant payé pour les parts rachetées	(1 465)	(834)	(4 260)	(3 760)	–	(87)
	450	618	(652)	(323)	–	(86)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de	12 914 \$	12 167 \$	16 036 \$	16 560 \$	– \$	– \$
	Série F 2025	Série F 2024	Série FT6 2025	Série 2024	Série I 2025	Série I 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	55 292 \$	64 197 \$	1 518 \$	4 961 \$	10 \$	12 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	5 471	(967)	128	(178)	1	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de revenu de placement	(1 093)	(820)	(20)	(44)	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(3 118)	(3 323)	(56)	(177)	(1)	(1)
	(4 211)	(4 143)	(76)	(221)	(1)	(1)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	22 781	12 322	20	49	–	–
Distributions réinvesties	2 362	2 123	55	165	1	1
Montant payé pour les parts rachetées	(17 202)	(18 240)	(540)	(3 258)	–	(2)
	7 941	(3 795)	(465)	(3 044)	1	(1)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de	64 493 \$	55 292 \$	1 105 \$	1 518 \$	11 \$	10 \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série O 2025	Série O 2024	Série O6 2025	Série O6 2024	Série T6 2025	Série T6 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	10 \$	12 \$	10 \$	12 \$	402 \$	1 023 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	1	–	1	–	36	(32)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de revenu de placement	–	–	–	–	(6)	(9)
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	(1)	–	(1)	(16)	(35)
	–	(1)	–	(1)	(22)	(44)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	–	–	–	–	–	15
Distributions réinvesties	–	1	–	1	11	26
Montant payé pour les parts rachetées	(11)	(2)	(11)	(2)	(181)	(586)
	(11)	(1)	(11)	(1)	(170)	(545)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de	– \$	10 \$	– \$	10 \$	246 \$	402 \$
					Total 2025	Total 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice					85 969 \$	101 353 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables					8 080	(1 731)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de revenu de placement					(1 643)	(1 281)
Au titre des gains en capital					–	–
Remboursement de capital					(4 684)	(5 194)
					(6 327)	(6 475)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts					27 547	16 463
Distributions réinvesties					3 206	3 130
Montant payé pour les parts rachetées					(23 670)	(26 771)
					7 083	(7 178)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de					94 805 \$	85 969 \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		8 080 \$	(1 731) \$
Ajustements :			
Achat de participations		(61 780)	(64 287)
Produit de disposition de placements		54 108	70 036
Commissions de courtage	2	143	117
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des devises étrangères		(17)	15
(Profit) perte nette réalisée sur la vente de participations		(1 852)	6 023
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements		(4 384)	(3 358)
		<u>(5 702)</u>	<u>6 815</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(150)	105
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		<u>(5 852)</u>	<u>6 920</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		27 615	16 551
Paieement lors du rachat de parts		(23 670)	(26 771)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(3 121)	(3 345)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		<u>824</u>	<u>(13 565)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(5 028)	(6 645)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		17	(15)
Trésorerie au début de l'exercice		8 031	14 691
Trésorerie à la fin de l'exercice		<u>3 020 \$</u>	<u>8 031 \$</u>
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		2 372 \$	1 812 \$
Intérêts reçus		647 \$	685 \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Produits industriels				
288 152	Dream Industrial Real Estate Investment Trust	3 667 \$	3 256 \$	
110 095	Goodman Group	3 245	2 807	
54 328	Granite Real Estate Investment Trust	3 930	3 643	
93 885	Kite Realty Group Trust	2 753	3 023	
21 148	Prologis Inc.	3 324	3 404	
9 680	SBA Communications Corp.	2 988	3 065	
33 590	Ventas Inc.	2 193	3 324	
15 430	Welltower Inc.	2 144	3 402	
		24 244	25 924	27,4
FPI résidentielles multifamiliales				
80 348	Canadian Apartment Properties Real Estate Investment Trust	3 908	3 466	
325 807	InterRent Real Estate Investment Trust	4 166	3 675	
41 095	Invitation Homes Inc.	1 826	2 061	
202 478	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	3 803	3 545	
		13 703	12 747	13,4
Fonds				
815 570	Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	9 551	11 413	
		9 551	11 413	12,0
FPI de la santé				
194 260	Chartwell Retirement Residences	2 287	3 260	
96 290	Healthpeak Properties Inc.	2 593	2 802	
176 725	Sienna Senior Living Inc.	2 584	2 934	
		7 464	8 996	9,5
FPI de détail				
138 090	First Capital Real Estate Investment Trust	2 338	2 277	
183 377	Primaris Real Estate Investment Trust	2 871	2 730	
157 240	RioCan Real Estate Investment Trust	3 143	2 697	
		8 352	7 704	8,1
FPI hypothécaires				
186 895	AGNC Investment Corp.	2 637	2 577	
89 502	Annaly Capital Management Inc.	2 483	2 616	
129 865	Dynex Capital Inc.	2 379	2 434	
		7 499	7 627	8,0

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements (suite)

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Autres FPI spécialisées				
10 571	American Tower Corporation	3 023 \$	3 311\$	
80 660	VICI Properties Inc.	3 136	3 787	
		6 159	7 098	7,5
FPI de bureaux				
54 446	Boardwalk Real Estate Investment Trust	3 832	3 653	
		3 832	3 653	3,9
FPI en exploitation				
230 050	Brookfield Office Properties Inc., privilégiée, série « P », perpétuelle	2 353	3 195	
		2 353	3 195	3,4
Services de communication				
1 209 495	Helios Towers PLC	2 372	2 395	
		2 372	2 395	2,5
	Commissions de courtage (Note 2)	(120)		
	Total des placements	85 409 \$	90 752 \$	95,7
	Autres actifs moins passifs		4 053	4,3
	Total de l'actif net		94 805 \$	100,0

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables.

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (Note 1)

L'objectif de placement du Fonds d'immobilier mondial Starlight est de fournir un revenu courant régulier en investissant à l'échelle mondiale, principalement dans des FPI et des titres de participation de sociétés participant au secteur de l'immobilier résidentiel et commercial.

Hierarchie de la juste valeur (Note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données d'entrée utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements au 31 mars 2025	79 339	11 413	–	90 752
Placements au 31 mars 2024	70 227	10 360	–	80 587

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices terminés le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Il n'y avait pas d'instruments financiers de niveau 3 au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024.

Parts rachetables (Note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de l'exercice	1 475	2 149	–	6 718	190	1	1	1	54
Parts émises	225	355	–	2 671	2	–	–	–	–
Parts rachetées	(175)	(549)	–	(2 038)	(66)	–	(1)	(1)	(24)
Parts réinvesties	–	100	–	282	7	–	–	–	2
Parts en circulation à la fin de l'exercice	1 525	2 055	–	7 633	133	1	–	–	32

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de l'exercice	1 400	2 195	11	7 188	577	1	1	1	125
Parts émises	175	332	–	1 488	7	–	–	–	3
Parts rachetées	(100)	(481)	(11)	(2 213)	(414)	–	–	–	(77)
Parts réinvesties	–	103	–	255	20	–	–	–	3
Parts en circulation à la fin de l'exercice	1 475	2 149	–	6 718	190	1	1	1	54

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (Note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2025, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	90 752	95,7
Exposition totale au marché	90 752	95,7

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	80 587	93,7
Exposition totale au marché	80 587	93,7

Au 31 mars 2025, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 4 538 \$ ou 4,8 % de l'actif net total (31 mars 2024 : 4 029 \$ ou 4,7 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison de l'évolution des taux de change.

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

31 mars 2025

	Exposition aux devises	% de l'actif net total
Type de devise	\$	%
Dollar américain	44 006	46,4
Dollar australien	2 807	3,0
Livre sterling	2 395	2,5
Total	49 208	51,9

31 mars 2024

	Exposition aux devises	% de l'actif net total
Type de devise	\$	%
Dollar américain	61 341	71,4
Total	61 341	71,4

Au 31 mars 2025, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé augmentait ou diminuait de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 485 \$ (31 mars 2024 : 613 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le Fonds investit dans des actions et des fiducies de placement immobilier (« FPI »). Une augmentation des taux d'intérêt augmenterait le coût d'emprunt sur les immeubles de placement et aurait un effet négatif sur le revenu net. La disponibilité du financement et les fluctuations des taux d'emprunt limiteront également la capacité des sociétés immobilières à acquérir des propriétés attrayantes et entraveront leurs rendements. Cela aurait une incidence indirecte sur les distributions et les dividendes versés au Fonds.

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important en raison des fluctuations du niveau actuel des taux d'intérêt du marché.

(e) Risque de crédit

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs comprennent les frais des comités d'examen indépendants à payer, les frais d'administration à payer et les frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du détenteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration d'expositions dans la même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Un résumé du risque de concentration du Fonds par secteur d'activité se trouve dans le barème du portefeuille de placements du Fonds.

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(g) Risque de concentration (suite)

Les placements du Fonds ont été concentrés dans les régions suivantes :

Pays	Au 31 mars 2025	Au 31 mars 2024
	% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative
États-Unis	37,8	43,9
Canada	52,4	49,8
Australie	3,0	–
Grande-Bretagne	2,5	–
Total des placements	95,7	93,7

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (Note 11)

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation
Entités structurées non consolidées				
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight (série I)	\$ 11 413	% 13,5	\$ 10 360	% 10,7

Parties liées (Note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 992 \$ (31 mars 2024 : 1 013 \$), dont 85 \$ en frais de gestion courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 71 \$).

(b) Frais d'administration fixes

Le Gestionnaire perçoit des frais d'administration fixes en contrepartie du paiement de certains frais d'exploitation du Fonds. Les frais d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 197 \$ (31 mars 2024 : 236 \$), dont 16 \$ en frais d'administration courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 15 \$).

(c) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités apparentées du Gestionnaire investissent dans des parts du Fonds de temps à autre dans le cours normal de leurs activités au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2025, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 38 parts du Fonds (39 au 31 mars 2024).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les exercices clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024 :

Série	31 mars 2025	31 mars 2024
Série FNB	1 414	1 422
Série A	2 134	2 206
Série D	–	10
Série F	7 205	7 156
Série FT6	161	446
Série I	1	1
Série O	1	1
Série O6	1	1
Série T6	48	93

Fonds équilibré mondial Starlight

États de la situation financière

Aux 31 mars 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Actif			
Actif à court terme			
Placements (coût : 31 mars 2025 : 23 188 \$, 31 mars 2024 : 28 594 \$)		26 395 \$	31 408 \$
Trésorerie		520	368
Marge		22	22
Créances sur les placements vendus		666	–
Souscriptions à recevoir		8	1
Dividendes à recevoir		9	8
Intérêts à recevoir		143	172
Total de l'actif		27 763 \$	31 979 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		510	101
Rachats à payer		–	48
Créditeurs et charges à payer		73	61
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		583 \$	210 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série AA		9 802 \$	11 627 \$
Série FF		5 277	5 436
Série FT6		1	1
Série FT8		1	1
Série I		1	1
Série T8		8 457	9 938
Série T8B		3 641	4 765
		27 180 \$	31 769 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série AA		401	509
Série FF		183	204
Série FT6		–	–
Série FT8		–	–
Série I		–	–
Série T8		1 667	1 947
Série T8B		766	990

Fonds équilibré mondial Starlight
États de la situation financière (suite)
Aux 31 mars 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série AA		24,43 \$	22,86 \$
Série FF		28,76 \$	26,59 \$
Série FT6		10,73 \$	10,46 \$
Série FT8		10,38 \$	10,32 \$
Série I		11,70 \$	10,77 \$
Série T8		5,07 \$	5,11 \$
Série T8B		4,75 \$	4,82 \$

Fonds équilibré mondial Starlight

États du résultat global

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2025	2024
Revenu			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		193 \$	235 \$
Produits d'intérêts à des fins de distribution		461	642
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		2 025	4 143
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des placements et des dérivés		393	(1 343)
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		5	(6)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		1	(5)
Revenu total (perte)		3 078	3 666
Dépense			
Frais de gestion	12	563	664
Frais de déclaration des porteurs de titres	2	121	152
Taxe de vente harmonisée		87	–
Frais d'agence de transfert		39	28
Frais de dépôt		24	33
Frais d'audit		16	21
Frais de dépositaire		13	6
Honoraires du comité d'examen indépendant		5	4
Commissions de courtage	2	4	7
Frais juridiques		4	14
Autre		1	1
Total des dépenses		877	930
Frais renoncés/absorbés par le Gestionnaire		–	(45)
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		2 201	2 781
Retenues à la source d'impôts étrangers		(5)	(12)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		2 196 \$	2 769 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série AA		777 \$	1 042 \$
Série BB		–	1
Série FF		456	524
Série FT6		–	–
Série FT8		–	–
Série I		–	–
Série L		–	2
Série T8		670	832
Série T8B		293	367
Série T8C		–	1
		2 196 \$	2 769 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série AA		1,72 \$	1,82 \$
Série BB		– \$	0,03 \$
Série FF		2,35 \$	2,29 \$
Série FT6		0,89 \$	0,87 \$
Série FT8		0,87 \$	0,86 \$
Série I		1,05 \$	1,42 \$
Série L		– \$	0,03 \$
Série T8		0,37 \$	0,42 \$
Série T8B		0,33 \$	0,32 \$
Série T8C		– \$	0,01 \$

Fonds équilibré mondial Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série AA 2025	Série AA 2024	Série BB 2025	Série BB 2024	Série FF 2025	Série FF 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	11 627 \$	12 139 \$	– \$	279 \$	5 436 \$	6 221 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	777	1 042	–	1	456	524
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de dividendes	–	(5)	–	–	–	(2)
Au titre des gains en capital	(21)	(12)	–	–	(9)	(5)
Remboursement de capital	(33)	(51)	–	–	(14)	(20)
	(54)	(68)	–	–	(23)	(27)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	748	2 528	–	–	336	410
Distributions réinvesties	53	67	–	–	22	25
Montant payé pour les parts rachetées	(3 349)	(4 081)	–	(280)	(950)	(1 717)
	(2 548)	(1 486)	–	(280)	(592)	(1 282)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	9 802 \$	11 627 \$	– \$	– \$	5 277 \$	5 436 \$

	Série FT6 2025	Série FT6 2024	Série FT8 2025	Série FT8 2024	Série I 2025	Série I 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	1 \$	– \$	1 \$	– \$	1 \$	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	–	1	–	1	–	1
Distributions réinvesties	–	–	–	–	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	–	–	–	–	–	–
	–	1	–	1	–	1
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$

Fonds équilibré mondial Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série L 2025	Série L 2024	Série T8 2025	Série T8 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	– \$	1 084 \$	9 938 \$	9 780 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	–	2	670	832
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Au titre de dividendes	–	–	–	(58)
Au titre des gains en capital	–	–	(277)	(143)
Remboursement de capital	–	(1)	(444)	(588)
	–	(1)	(721)	(789)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)				
Produit de la vente de parts	–	–	126	1 234
Distributions réinvesties	–	1	366	397
Montant payé pour les parts rachetées	–	(1 086)	(1 922)	(1 516)
	–	(1 085)	(1 430)	115
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	– \$	– \$	8 457 \$	9 938 \$

Fonds équilibré mondial Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série T8B 2025	Série T8B 2024	Série T8C 2025	Série T8C 2024	Total 2025	Total 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	4 765 \$	6 349 \$	– \$	844 \$	31 769 \$	36 696 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	293	367	–	1	2 196	2 769
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de dividendes	–	(32)	–	(1)	–	(98)
Au titre des gains en capital	(128)	(79)	–	(2)	(435)	(241)
Remboursement de capital	(206)	(325)	–	(8)	(697)	(993)
	(334)	(436)	–	(11)	(1 132)	(1 332)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	–	–	–	–	1 210	4 175
Distributions réinvesties	176	224	–	6	617	720
Montant payé pour les parts rachetées racheté	(1 259)	(1 739)	–	(840)	(7 480)	(11 259)
	(1 083)	(1 515)	–	(834)	(5 653)	(6 364)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	3 641 \$	4 765 \$	– \$	– \$	27 180 \$	31 769 \$

Fonds équilibré mondial Starlight

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		2 196 \$	2 769 \$
Ajustements :			
Achat de participations		(8 970)	(28 532)
Produit de disposition de placements		16 140	35 605
Commissions de courtage	2	4	7
Variation nette de la dépréciation (appréciation) latente des devises étrangères		(1)	
(Profit) perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés		(2 025)	(4 143)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements et des dérivés		(393)	1 343
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		40	13
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		6 991	7 067
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		1 203	4 174
Paiement lors du rachat de parts		(7 528)	(11 308)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions		(515)	(612)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(6 840)	(7 746)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		151	(679)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		1	(5)
Trésorerie au début de l'exercice		368	1 052
Trésorerie à la fin de l'exercice		520 \$	368 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		192 \$	247 \$
Intérêts reçus		490 \$	635 \$

Fonds équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Actions et fonds				
304 687	Fonds de croissance mondiale Starlight, série « I »	3 052 \$	4 050 \$	
83 647	Fonds d'actions nord-américaines Starlight, série « I »	1 040	1 364	
265 576	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série « I »	3 376	3 511	
		<u>7 468</u>	<u>8 925</u>	<u>32,8 %</u>
Finances				
2 606	Bank of America Corp.	110	157	
1 755	Banque de Montréal	204	241	
3 403	Brookfield Corp.	152	256	
1 215	Brookfield Asset Management Ltd.	66	85	
904	Intact Société financière	182	266	
761	Banque Nationale du Canada	88	90	
2 514	Banque Royale du Canada	253	408	
1 260	Financière Sun Life inc.	81	104	
2 942	Banque Toronto-Dominion	215	254	
582	Visa Inc., catégorie « A »	159	294	
		<u>1 510</u>	<u>2 155</u>	<u>7,9 %</u>
Produits industriels				
1 143	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	178	160	
1 242	Carrier Global Corp.	83	113	
254	Northrop Grumman Corp.	153	187	
684	Otis Worldwide Corp.	77	102	
2 579	Stantec Inc.	129	308	
1 349	Waste Connections Inc.	165	378	
		<u>785</u>	<u>1 248</u>	<u>4,6 %</u>
Énergie				
4 029	Canadian Natural Resources Ltd	196	178	
3 423	Enbridge Inc	166	218	
2 092	Imperial Oil Ltd	202	217	
3 511	Suncor Energy Inc.	123	196	
3 010	Tourmaline Oil Corp.	185	209	
		<u>872</u>	<u>1 018</u>	<u>3,7 %</u>
Soins de santé				
1 934	Andlauer Healthcare Group Inc.	83	75	
121	McKesson Corp.	100	117	
173	Thermo Fisher Scientific Inc.	122	124	
353	UnitedHealth Group Inc.	203	266	
		<u>508</u>	<u>582</u>	<u>2,1 %</u>

Fonds équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements (suite)

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Actions et fonds (suite)				
Biens de consommation de base				
2 605	Alimentation Couche-Tard Inc.	180 \$	185 \$	
146	Costco Wholesale Corp.	44	198	
1 155	Metro Inc.	85	116	
		309	499	1,8 %
Technologie de l'information				
342	Broadcom Inc.	27	82	
746	Lam Research Corp.	88	78	
454	Microsoft Corp.	115	245	
94	Salesforce Inc.	42	36	
		272	441	1,6 %
Services publics				
3 013	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	67	129	
2 867	Capital Power Corp.	107	137	
		174	266	1,0 %
Consommation discrétionnaire				
1 249	Gildan Activewear Inc.	50	79	
170	Nike Inc., catégorie « B »	18	16	
619	TJX Cos Inc.	66	109	
		134	204	0,8 %
Matériaux				
1 216	Stella-Jones Inc.	98	83	
		98	83	0,3 %
Immobilier				
596	Boardwalk Real Estate Investment Trust	40	40	
		40	40	0,1 %
Obligations				
Obligations de sociétés				
86 000	407 International Inc., 4,86 %, 2053/07/31	86	91	
137 000	Bank of America Corp., 3,615 %, 2028/03/16	137	138	
150 000	Banque de Montréal, 2,850 %, 2032/10/27	150	160	
249 000	Banque de Montréal, 3,650 %, 2027/04/01	246	252	
287 000	Bell Canada, 2,500 %, 2030/05/14	259	272	
64 000	Bell Canada, 3,000 %, 2031/03/17	60	61	
3 000	Brookfield Renewable Partners ULC, 3,380 %, 2030/01/15	3	3	
106 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,330 %, 2033/01/20	106	111	
127 000	Capital Power Corp., 4,424 %, 2030/02/08	125	130	
67 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 2031/06/30	67	71	
81 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,187 %, 2034/09/30	81	88	
96 000	CT Real Estate Investment Trust, 5,828 %, 2028/06/14	97	102	

Fonds équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements (suite)

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Obligations (suite)				
Obligations de sociétés (suite)				
125 000	Enbridge Inc., 3,100 %, 2033/09/21	109 \$	115 \$	
30 000	Enbridge Inc., 5,320 %, 2054/08/22	31	31	
80 300	Pipelines Enbridge Inc., 2,820 %, 2031/05/12	80	76	
38 000	First Capital Realty Inc., 5,572 %, 2031/03/01	38	40	
120 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 5,000 %, 2029/02/09	120	124	
125 581	Goldman Sachs Group Inc., 2,013 %, 2029/02/28	126	121	
73 000	Hydro One Inc., 2,710 %, 2050/02/28	52	54	
236 000	Hydro One Inc., 4,390 %, 2034/03/01	236	246	
63 000	Hydro One Inc., 4,850 %, 2054/11/30	67	67	
277 000	Morgan Stanley, 1,779 %, 2027/08/04	277	272	
115 000	NextEra Energy Capital Holdings Inc., 4,890 %, 2031/04/30	115	122	
205 000	Ontario Power Generation Inc., 4,922 %, 2032/07/19	207	219	
30 000	Pembina Pipeline Corp., 4,810 %, 2044/03/25	28	29	
50 000	RioCan Real Estate Investment Trust, 5,962 %, 2029/10/01	51	54	
200 000	Banque Royale du Canada, 2,328 %, 2027/01/28	184	197	
269 000	Banque Royale du Canada, 5,010 %, 2033/02/01	270	279	
104 000	TELUS Corp., 2,050 %, 2030/10/07	100	95	
170 000	TELUS Corp., 2,850 %, 2031/11/13	146	159	
124 000	TMX Group Ltd., 4,970 %, 2034/02/16	124	133	
241 000	Banque Toronto-Dominion, 4,859 %, 2031/03/04	247	245	
72 000	TransCanada PipeLines Ltd., 3,800 %, 2027/04/05	77	73	
57 000	TransCanada PipeLines Ltd., 3,350 %, 2046/06/06	51	52	
123 000	Transcanada Trust, 4,650 %, 2077/05/18	111	123	
118 000	Vancouver Airport Authority, 1,760 %, 2030/09/20	118	109	
		4 382	4 514	16,7 %

Fonds équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements (suite)

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Obligations (suite)				
Obligations de sociétés (suite)				
428 000	Fiducie du Canada pour l'habitation No 1, 4,150 %, 2033/06/15	438 \$	456 \$	
197 000	Gouvernement du Canada, 1,000 %, 2026/09/26	190	193	
734 000	Gouvernement du Canada, 1,750 %, 2053/12/01	530	533	
916 000	Gouvernement du Canada, 3,000 %, 2034/06/01	914	919	
1 316 000	Gouvernement du Canada, 2,250 %, 2029/12/01	1 278	1 297	
453 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2032/06/01	424	429	
46 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2051/12/01	36	36	
70 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2051/12/01	70	55	
188 000	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 2033/06/01	176	186	
133 000	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2041/06/01	154	148	
		4 210	4 252	15,7%
Obligations provinciales				
244 000	Province de l'Alberta, 3,100 %, 2050/06/01	268	201	
50 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,800 %, 2048/06/18	52	39	
143 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 2050/06/18	152	114	
568 000	Province de l'Ontario, 1,750 %, 2025/09/08	560	565	
102 000	Province de l'Ontario, 2,900 %, 2046/12/02	82	83	
86 000	Province de l'Ontario, 1,900 %, 2051/12/02	69	55	
276 000	Province de l'Ontario, 2,550 %, 2052/12/02	194	203	
420 000	Province de l'Ontario, 2,900 %, 2049/06/02	448	337	
99 000	Province de Québec, 3,500 %, 2045/12/01	88	89	
281 000	Province de Québec, 4,250 %, 2043/12/01	319	283	
180 000	Province de Québec, 5,000 %, 2038/12/01	196	199	
		2 428	2 168	8,8 %
Commissions de courtage (Note 2)				
		(2)		
Total des placements		23 188 \$	26 395 \$	97,1 %
Autres actifs moins passifs			785	2,9 %
Total de l'actif net			27 180 \$	100,0 %

* Les pourcentages indiqués se rapportent aux placements à la juste valeur par rapport à l'actif net total attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds équilibré mondial Starlight

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (Note 1)

L'objectif de placement du Fonds de rendement équilibré mondial Starlight est de permettre aux investisseurs d'accéder à un fonds équilibré mondial à la recherche d'une appréciation du capital et d'un flux régulier de revenus courants.

Hiérarchie de la juste valeur (Note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements au 31 mars 2025	6 536	19 859	–	26 395
Placements au 31 mars 2024	8 271	23 137	–	31 408

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices terminés le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Il n'y avait pas d'instruments financiers de niveau 3 au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024.

Titres rachetables (Note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

	Série AA	Série FF	Série FT6	Série FT8	Série I	Série T8	Série T8B
Parts en circulation au début de l'exercice	509	204	–	–	–	1 947	990
Parts émises	31	12	–	–	–	25	–
Parts rachetées	(141)	(34)	–	–	–	(376)	(261)
Parts réinvesties	2	1	–	–	–	71	37
Parts en circulation à la fin de l'exercice	401	183	–	–	–	1 667	766

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série AA	Série BB	Série FF	Série L	Série I	Série T8	Série T8B	Série T8C
Parts en circulation au début de l'exercice	575	13	256	70	–	1 926	1 318	178
Parts émises	118	–	17	–	–	246	–	–
Parts rachetées	(187)	(13)	(70)	(70)	–	(305)	(376)	(179)
Parts réinvesties	3	–	1	–	–	80	48	1
Parts en circulation à la fin de l'exercice	509	–	204	–	–	1 947	990	–

Engagements (Note 8)

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Fonds équilibré mondial Starlight

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2025, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	26 395	97,1
Exposition totale au marché	26 395	97,1

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	31 408	98,9
Exposition totale au marché	31 408	98,9

Au 31 mars 2025, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant restées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 320 \$ ou 4,9 % de l'actif net total (31 mars 2024 : 1 570 \$ ou 4,9 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Elle est donc exposée au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison des variations des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

31 mars 2025

Monnaie	Exposition aux devises étrangères	Contrats de change à terme	Total	% de l'actif net
Dollar américain	2 159 \$	– \$	2 159 \$	7,9 %
Total	2 159 \$	– \$	2 159 \$	7,9 %

Fonds équilibré mondial Starlight

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

31 mars 2025

Monnaie	Exposition aux devises étrangères	Contrats de change à terme	Total	% de l'actif net
Dollar américain	4 622 \$	– \$	4 622 \$	14,5 %
Euro	20 \$	– \$	20 \$	– %
Total	4 642 \$	– \$	4 642 \$	14,5 %

Au 31 mars 2025, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé augmentait ou diminuait de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 22 \$ (31 mars 2024 : 46 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le Fonds investit dans des titres à revenu fixe, tels que des obligations et des instruments du marché monétaire. En général, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur de ces investissements diminue et ; Lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces investissements augmente. De plus, les titres à revenu fixe dont l'échéance est plus longue sont généralement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt diminuerait ou augmenterait la juste valeur pour l'exercice clos le 31 mars 2025 de 748 \$ et de 870 \$, respectivement (exercice clos le 31 mars 2024 : 871 \$ et 1 008 \$, respectivement). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée à l'aide de la durée moyenne pondérée des obligations. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Durée des obligations	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 mars 2025	566	1 125	1 830	7 413	10 934
31 mars 2024	765	1 272	2 008	9 010	13 055

(e) Risque de crédit

Lorsqu'une société ou un gouvernement émet un titre à revenu fixe ou un titre de créance, il a l'obligation de payer des intérêts et de rembourser un montant précis à la date d'échéance. Le risque de crédit est le risque que l'entreprise ou le gouvernement ne respecte pas l'obligation. Le risque de crédit est plus faible parmi les émetteurs auxquels les agences de notation reconnues ont octroyé de bonnes notations, et plus élevé parmi les émetteurs qui obtiennent de faibles notes ou qui ne sont pas notés. Ces titres offrent généralement des taux d'intérêt élevés pour compenser le risque accru. Les variations du risque de crédit d'un titre peuvent affecter sa liquidité, ce qui le rend plus difficile à vendre.

Le risque de crédit de contrepartie pour les contrats à terme sur devises est géré par l'utilisation de contreparties ayant une cote de crédit minimale de A et en limitant la durée des contrats à terme sur devises à 30 jours. Le Fonds n'avait pas de contrats de change à terme en circulation au 31 mars 2025 (aucun contrat à terme de change en circulation au 31 mars 2024).

Fonds équilibré mondial Starlight

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(e) Risque de crédit (suite)

Le Fonds et les fonds d'investissement sous-jacents ont été investis dans des titres de créance en pourcentage de l'actif net avec les cotes de crédit suivantes :

Notation*	Au 31 mars 2025 % de la valeur liquidative	Au 31 mars 2024 % de la valeur liquidative
AAA	15,6	8,0
AA	9,1	3,6
A	6,5	11,6
BBB	9,2	14,4
En dessous de BBB	–	3,4
Sans notation	–	–
Total	40,4	41,0

* Notations obtenues auprès de DBRS Morningstar.

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de façon significative au risque de liquidité. Le passif comprend les frais de comité d'examen indépendant à payer, les frais d'exploitation à payer et les frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du détenteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration d'expositions dans la même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie.

Les investissements du Fonds se sont concentrés dans les secteurs suivants :

Secteur	Au 31 mars 2025 % de la valeur liquidative	Au 31 mars 2024 % de la valeur liquidative
Fonds	32,8	31,7
Obligations de sociétés	16,7	28,1
Obligations fédérales	15,7	8,0
Obligations provinciales	8,0	5,0
Finances	7,9	7,5
Produits industriels	4,6	4,9
Énergie	3,7	1,0
Soins de santé	2,1	4,3
Biens de consommation de base	1,8	2,3
Technologie de l'information	1,6	3,9
Services publics	1,0	0,6
Consommation discrétionnaire	0,8	1,0
Matériaux	0,3	–
Immobilier	0,1	0,6
Total des placements	97,1	98,9

Fonds équilibré mondial Starlight

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (Note 11)

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Entités structurées non consolidées				
Fonds de croissance mondiale Starlight, série I	4 050	2,9	5 161	3,6
Fonds d'actions nord-américaines Starlight, série I	1 364	4,1	1 744	5,1
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	3 511	2,9	3 177	2,5

Parties liées (Note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 563 \$ (31 mars 2024 : 664 \$), dont 44 \$ en frais de gestion courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 51 \$).

(b) Frais d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des frais d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les frais d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 228 \$ (31 mars 2024 : 213 \$), dont 30 \$ en frais d'exploitation courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 10 \$).

(c) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit une commission de performance du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds, jusqu'à un maximum de 0,30 % (se reporter à la Note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevaient à nul (31 mars 2024 : nul), avec nul d'honoraires en fonction du rendement courus dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : nul).

(d) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités apparentées du Gestionnaire investissent dans des parts du Fonds de temps à autre dans le cours normal de leurs activités au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2025, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, ne détenait aucune part du Fonds (nul au 31 mars 2024).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les exercices clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024 :

Série	31 mars 2025	31 mars 2024
Série AA	452	573
Série BB	–	12
Série FF	194	229
Série FT6	–	–
Série FT8	–	–
Série I	–	–
Série L	–	66
Série T8	1 798	1 972
Série T8B	887	1 163
Série T8C	–	176

Fonds de croissance mondiale Starlight

États de la situation financière

Aux 31 mars 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Actif			
Actif à court terme			
Placements (coût : 31 mars 2025 : 75 562 \$, 31 mars 2024 : 83 708 \$)		137 388 \$	143 006 \$
Trésorerie		1 014	1 721
Souscriptions à recevoir		19	88
Créances sur les placements vendus		685	341
Dividendes à recevoir		184	194
Total de l'actif		139 290 \$	145 350 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		–	155
Rachats à payer		265	117
Créditeurs et charges à payer		245	186
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		510 \$	458 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		1 020 \$	– \$
Série A		60 721	63 139
Série F		67 911	71 796
Série FT6		1 097	422
Série I		5 366	6 895
Série T8		2 665	2 640
		138 780 \$	144 892 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série FNB		100	–
Série A		3 000	3 446
Série F		2 645	3 126
Série FT6		93	38
Série I		404	586
Série T8		256	261
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		10,20 \$	– \$
Série A		20,24 \$	18,32 \$
Série F		25,67 \$	22,97 \$
Série FT6		11,78 \$	11,14 \$
Série I		13,29 \$	11,77 \$
Série T8		10,39 \$	10,12 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight

États du résultat global

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2025	2024
Revenu			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		1 284 \$	1 654 \$
Intérêts aux fins de distribution		41	83
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		14 822	11 334
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des placements et des dérivés		2 528	18 262
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		(152)	(92)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		5	(10)
Revenu total (perte)		18 528	31 231
Dépense			
Frais de gestion	12	2 035	2 051
Taxe de vente harmonisée	2	266	-
Frais de déclaration des porteurs de titres		237	308
Frais d'agence de transfert		78	73
Frais d'audit		47	63
Frais de dépôt		24	36
Commissions de courtage	2	23	26
Cotisations du comité d'examen indépendant		21	16
Frais juridiques		21	52
Frais de dépositaire		13	11
Autres dépenses		-	2
Total des dépenses		2 765	2 638
Frais renoncés/absorbés par le Gestionnaire		-	(8)
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		15 763	28 601
Retenues à la source d'impôts étrangers		(212)	(260)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		15 551 \$	28 341 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		20	-
Série A		6 314	11 630
Série F		8 092	14 898
Série FT6		77	54
Série I		789	1 212
Série T8		259	547
		15 551 \$	28 341 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		0,20 \$	- \$
Série A		1,95 \$	3,27 \$
Série F		2,76 \$	4,30 \$
Série FT6		1,16 \$	1,98 \$
Série I		1,56 \$	2,41 \$
Série T8		1,02 \$	1,77 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour les exercices clos le 31 mars
(En milliers de dollars canadiens)

	Série FNB 2025	Série FNB 2024	Série A 2025	Série A 2024	Série F 2025	Série F 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	– \$	– \$	63 139 \$	56 668 \$	71 796 \$	71 728 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts	20	–	6 314	11 630	8 092	14 898
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	1 000	–	4 417	6 931	4 757	10 407
Distributions réinvesties	–	–	–	–	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	–	–	(13 149)	(12 090)	(16 734)	(25 237)
	1 000	–	(8 732)	(5 159)	(11 977)	(14 830)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	1 020 \$	– \$	60 721 \$	63 139 \$	67 911 \$	71 796 \$

	Série FT6 2025	Série FT6 2024	Série I 2025	Série I 2024	Série T8 2025	Série T8 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	422 \$	– \$	6 895 \$	442 \$	2 640 \$	3 160 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	77	54	789	1 212	259	547
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(44)	(12)	–	–	(194)	(208)
	(44)	(12)	–	–	(194)	(208)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	686	379	–	7 066	201	101
Distributions réinvesties	10	3	–	–	83	85
Montant payé pour les parts rachetées	(54)	(2)	(2 318)	(1 825)	(324)	(1 045)
	642	380	(2 318)	5 241	(40)	(859)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	1 097 \$	442 \$	5 366 \$	6 895 \$	2 665 \$	2 640 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour les exercices clos le 31 mars
(En milliers de dollars canadiens)

	Total 2025	Total 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	144 892 \$	131 998 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	15 551	28 341
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Au titre de dividendes	-	-
Au titre des gains en capital	-	-
Remboursement de capital	(238)	(220)
	(238)	(220)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)		
Produit de la vente de parts	11 061	24 884
Distributions réinvesties	93	88
Montant payé pour les parts rachetées	(32 579)	(40 199)
	(21 425)	(15 227)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	138 780 \$	144 892 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		15 551 \$	28 341 \$
Ajustements :			
Achat de participations		(18 473)	(22 453)
Produit de disposition de placements		40 919	39 650
Commissions de courtage	2	23	26
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des devises étrangères		(5)	10
(Profit) perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés		(14 822)	(11 334)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements et des dérivés		(2 528)	(18 262)
		20 665	15 978
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		69	46
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		20 734	16 024
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		11 130	24 811
Paie ment lors du rachat de parts		(32 431)	(40 714)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(145)	(132)
		(21 446)	(16 035)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(21 446)	(16 035)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(712)	(11)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		5	(10)
Trésorerie au début de l'exercice		1 721	1 742
Trésorerie à la fin de l'exercice		1 014 \$	1 721 \$
Intérêts reçus		41 \$	1 465 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		1 082 \$	83 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
États-Unis				
11 442	Alphabet Inc., catégorie « C »	856 \$	2 573 \$	
9 355	Amazon.com Inc.	244	2 562	
31 266	Amphenol Corp., catégorie « A »	798	2 952	
7 128	Apple Inc.	1 566	2 279	
23 658	Boston Scientific Corp.	1 186	3 435	
7 546	Broadridge Financial Solutions Inc.	822	2 633	
10 495	Cintas Corp.	958	3 104	
20 771	Coca-Cola Co.	1 584	2 141	
2 608	Costco Wholesale Corp.	941	3 550	
1 678	Equifax Inc.	1 598	1 969	
6 289	Guidewire Software Inc.	1 624	1 696	
3 856	Home Depot Inc.	1 507	2 034	
8 314	Intercontinental Exchange Inc.	1 832	2 064	
3 017	Intuit Inc.	664	2 666	
4 077	Intuitive Surgical Inc.	1 382	2 906	
17 585	Liberty Media Corp.-Liberty Formula One	1 461	2 278	
3 482	Martin Marietta Materials Inc.	1 170	2 396	
3 930	Mastercard Inc., catégorie « A »	364	3 100	
4 276	McDonald's Corp.	1 418	1 922	
5 771	Microsoft Corp.	932	3 118	
19 090	Mondelez International Inc., catégorie « A »	1 527	1 864	
22 726	NVIDIA Corp.	136	3 545	
1 067	O'Reilly Automotive Inc.	1 997	2 200	
33 872	Rollins Inc.	541	2 634	
3 561	S&P Global Inc.	577	2 604	
2 020	ServiceNow Inc.	1 939	2 315	
4 702	Sherwin-Williams Co	1 148	2 363	
11 467	Shopify Inc.	1 597	1 574	
17 278	TJX Cos. Inc.	1 273	3 029	
6 704	Visa Inc.	700	3 381	
25 282	Walmart Inc.	1 736	3 194	
11 158	Waste Connections Inc.	1 217	3 135	
		37 295	83 216	60,0 %
Fonds				
409 790	Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	5 001	5 424	
362 108	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série « I »	4 412	4 789	
339 502	Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	4 416	4 752	
		13 829	14 965	10,8 %
France				
6 997	EssilorLuxottica SA	1 488	2 888	
726	Hermès International	639	2 721	
7 366	Schneider Electric SE	1 537	2 413	
7 067	Thales SA	1 640	2 698	
		5 304	10 720	7,7 %

Fonds de croissance mondiale Starlight

Tableau du portefeuille de placements (suite)

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Royaume-Uni				
45 260	Compass Group PLC	1 444 \$	2 147 \$	
132 727	Howden Joinery Group PLC	1 623	1 773	
12 032	Next PLC	1 316	2 478	
152 608	Rightmove PLC	900	1 944	
		<u>5 283</u>	<u>8 342</u>	<u>6,0 %</u>
Suisse				
5 295	Chubb Ltd.	1 594	2 301	
7 556	Cie Financiere Richmond SA	1 591	1 880	
1 089	Partners Group Holding AG	905	2 207	
3 868	Sika AG	1 283	1 341	
		<u>5 373</u>	<u>7 729</u>	<u>5,6 %</u>
Irlande				
3 802	Accenture PLC	1 942	1 707	
4 374	Linde PLC	1 310	2 931	
		<u>3 252</u>	<u>4 638</u>	<u>3,3 %</u>
Allemagne				
44 987	Deutsche Telekom AG	1 913	2 393	
1 372	Heineken NV	548	1 632	
		<u>2 461</u>	<u>4 025</u>	<u>2,9 %</u>
Pays-Bas				
2 018	ASML Holding NV	791	1 901	
		<u>791</u>	<u>1 901</u>	<u>1,4 %</u>
Libéria				
6 264	Royal Caribbean Cruises Ltd.	2 065	1 852	
		<u>2 065</u>	<u>1 852</u>	<u>1,3 %</u>
	Commissions de courtage (Note 2)	<u>(91)</u>		
	Total des placements	<u>75 562 \$</u>	<u>137 388 \$</u>	<u>99,0 %</u>
	Autres actifs moins passifs		<u>1 392</u>	<u>1,0 %</u>
	Total de l'actif net		<u>138 780 \$</u>	<u>100,0 %</u>

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (Note 1)

L'objectif de placement du Fonds de croissance mondiale Starlight est d'offrir des rendements supérieurs à long terme grâce à la croissance du capital.

Le 17 mars 2025, le Gestionnaire a lancé la série FNB.

Hiérarchie de la juste valeur (Note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Placements au 31 mars 2025	122 423	14 965	–	137 388
Placements au 31 mars 2024	131 892	11 114	–	143 006

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices terminés le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Il n'y avait pas d'instruments financiers de niveau 3 au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024.

Titres rachetables (Note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

	Série FNB	Série A	Série F	Série FT6	Série I
Parts en circulation au début de l'exercice	–	3 446	3 126	38	586
Parts émises	100	197	194	59	–
Parts rachetées	–	(643)	(675)	(5)	(182)
Parts réinvesties	–	–	–	1	–
Parts en circulation à la fin de l'exercice	100	3 000	2 645	93	404

	Série T8
Parts en circulation au début de l'exercice	261
Parts émises	19
Parts rachetées	(32)
Parts réinvesties	8
Parts en circulation à la fin de l'exercice	256

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série A	Série F	Série FT6	Série I	Série T8
Parts en circulation au début de l'exercice	3 781	3 862	–	47	353
Parts émises	430	532	38	705	11
Parts rachetées	(765)	(1 268)	–	(166)	(112)
Parts réinvesties	–	–	–	–	9
Parts en circulation à la fin de l'exercice	3 446	3 126	38	586	261

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2025, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	137 388	99,0
Exposition totale au marché	137 388	99,0

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Investissements	143 006	98,7
Exposition totale au marché	143 006	98,7

Au 31 mars 2025, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant restées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 6 869 \$ ou 4,9 % de l'actif net total (31 mars 2024 : 7 150 \$ ou 4,9 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Elle est donc exposée au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison des variations des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

31 mars 2025

Type de devise	Exposition aux devises	
	\$	% de l'actif net total
Dollar américain	92 070	66,3
Euro	16 870	12,2
Livre sterling	8 806	6,4
Franc suisse	5 436	3,9
Total	123 182	88,8

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total
Dollar américain	93 856	64,8
Euro	23 235	16,0
Livre sterling	8 769	6,1
Franc suisse	4 228	2,9
Couronne suédoise	2 062	1,4
Total	132 150	91,2

Au 31 mars 2025, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé augmentait ou diminuait de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 1 232 \$ (31 mars 2024 : 1 322 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire de portefeuille surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important en raison des fluctuations du niveau actuel des taux d'intérêt du marché.

(e) Risque de crédit

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de façon significative au risque de liquidité. Le passif comprend les frais de comité d'examen indépendant à payer, les frais d'exploitation à payer et les frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du détenteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration d'expositions dans la même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie.

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(g) Risque de concentration (suite)

Les placements du Fonds ont été concentrés dans les régions suivantes :

Pays	Au 31 mars 2025	Au 31 mars 2024
	% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative
États-Unis	60,0	59,6
Fonds	10,8	7,7
France	7,7	10,3
Royaume-Uni	6,0	6,1
Suisse	5,6	4,3
Irlande	3,3	3,5
Allemagne	2,9	1,3
Pays-Bas	1,4	3,6
Libéria	1,3	–
Danemark	–	1,4
Espagne	–	0,9
Total des placements	99,0	98,7

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (Note 11)

Entités structurées non consolidées	31 mars 2025	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	5 424	11,1
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	4 789	4,0
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	4 752	5,6

Entités structurées non consolidées	31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	2 528	5,8
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	4 331	3,4
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	4 255	4,5

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parties liées (Note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 2 035 \$ (31 mars 2024 : 2 051 \$), dont 168 \$ en frais de gestion courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 154 \$).

(b) Frais d'administration fixes

Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes en retour du paiement de certaines charges d'exploitation de la série FNB du Fonds. Les frais d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à néant, dont un solde de néant au titre des frais d'administration à payer au gestionnaire au 31 mars 2025.

(c) Frais d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des frais d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les frais d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 441 \$ (31 mars 2024 : 551 \$), dont 60 \$ en frais d'exploitation courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 14 \$).

(d) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit une commission de performance du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds, jusqu'à un maximum de 0,30 % (se reporter à la Note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevaient à nul (31 mars 2024 : nul), avec nul d'honoraires en fonction du rendement courus dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : nul).

(e) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités apparentées du Gestionnaire investissent dans des parts du Fonds de temps à autre dans le cours normal de leurs activités au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2025, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 403 parts du Fonds (nul au 31 mars 2024).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres Pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024 :

Série	31 mars 2025	31 mars 2024
Série FNB	100	–
Série A	3 233	3 558
Série F	2 934	3 461
Série FT6	67	27
Série I	507	503
Série T8	255	309

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

États de la situation financière

Aux 31 mars 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Actif		
Actif à court terme		
Placements (coût : 31 mars 2025 : 19 491 \$, 31 mars 2024 : 21 659 \$)	29 902 \$	31 521 \$
Trésorerie	3 647	2 520
Souscriptions à recevoir	–	1
Montant à recevoir au titre des distributions provenant de placements	18	26
Dividendes à recevoir	7	27
Total de l'actif	33 574 \$	34 095
Passif		
Passif à court terme		
Montant à payer au titre des placements achetés	–	27
Rachats à payer	123	34
Créditeurs et charges à payer	96	67
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	219 \$	128 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série FNB	1 017 \$	– \$
Série A	9 008	9 173
Série F	4 368	3 938
Série I	1 377	1 763
Série FNP	585	595
Série R	13 113	14 311
Série R2	2 338	2 479
Série T8	1 549	1 708
	33 355 \$	33 967 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série FNB	100	–
Série A	340	386
Série F	124	126
Série I	84	123
Série FNP	36	42
Série R	828	998
Série R2	145	171
Série T8	250	286
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Série FNB	10,17 \$	– \$
Série A	26,53 \$	23,79 \$
Série F	35,16 \$	31,18 \$
Série I	16,30 \$	14,31 \$
Série FNP	16,04 \$	14,17 \$
Série R	15,85 \$	14,33 \$
Série R2	16,11 \$	14,48 \$
Série T8	6,19 \$	5,98 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

États du résultat global

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2025	2024
Revenu			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		190 \$	254 \$
Intérêts aux fins de distribution		66	169
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		3 760	2 784
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des placements et des dérivés		549	3 467
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		81	147
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		18	(133)
Revenu total (perte)		4 664	6 688
Dépense			
Frais de gestion	12	741	695
Frais de déclaration des porteurs de titres		101	158
Frais d'agence de transfert		79	54
Taxe de vente harmonisée		24	–
Frais de dépôt		23	36
Frais d'audit		11	20
Frais de dépositaire		7	6
Cotisations du comité d'examen indépendant		5	4
Frais juridiques		5	12
Commissions de courtage	2	4	15
Charges d'intérêts		1	–
Total des dépenses		1 001	1 000
Frais renoncés/absorbés par le Gestionnaire		–	(17)
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		3 663	5 705
Retenues à la source d'impôts étrangers		(24)	(37)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		3 639 \$	5 668 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		17 \$	– \$
Série A		971	1 451
Série F		471	787
Série I		225	235
Série FNP		77	107
Série R		1 428	2 357
Série R2		264	415
Série T8		186	316
		3 639 \$	5 668 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		0,17 \$	– \$
Série A		2,70 \$	3,76 \$
Série F		3,87 \$	5,38 \$
Série I		2,07 \$	2,70 \$
Série FNP		1,96 \$	2,46 \$
Série R		1,57 \$	2,17 \$
Série R2		1,67 \$	2,29 \$
Série T8		0,70 \$	0,97 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série FNB 2025	Série FNB 2024	Série A 2025	Série A 2024	Série F 2025	Série F 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	– \$	– \$	9 173 \$	7 535 \$	3 938 \$	3 619 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	17	–	971	1 451	471	787
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	1 000	–	673	1 475	432	1 980
Distributions réinvesties	–	–	–	–	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	–	–	(1 809)	(1 288)	(473)	(2 448)
	1 000	–	(1 136)	187	(41)	(468)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	1 017 \$	– \$	9 008 \$	9 173 \$	4 368 \$	3 938 \$
	Série I 2025	Série I 2024	Série FNP 2025	Série FNP 2024	Série R 2025	Série R 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	1 763 \$	40 \$	595 \$	537 \$	14 311 \$	14 168 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	225	235	77	107	1 428	2 357
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	–	1 516	–	6	–	–
Distributions réinvesties	–	–	–	–	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	(611)	(28)	(87)	(55)	(2 626)	(2 214)
	(611)	1 488	(87)	(49)	(2 626)	(2 214)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	1 377 \$	1 763 \$	585 \$	595 \$	13 113 \$	14 311 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)
Pour les exercices clos le 31 mars
(En milliers de dollars canadiens)

	Série R2 2025	Série R2 2024	Série T8 2025	Série T8 2024	Total 2025	Total 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	2 479 \$	2 313 \$	1 708 \$	2 073 \$	33 967 \$	30 285 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts	264	415	186	316	3 639	5 668
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre de dividendes	-	-	-	-	-	-
Au titre des gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	(122)	(137)	(122)	(137)
	-	-	(122)	(137)	(122)	(137)
Opérations sur les parts rachetables (Note 4)						
Produit de la vente de parts	-	-	108	-	2 213	4 977
Distributions réinvesties	-	-	33	38	33	38
Montant payé pour les parts rachetées	(405)	(249)	(364)	(582)	(6 375)	(6 864)
	(405)	(249)	(223)	(544)	(4 129)	(1 849)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	2 338 \$	2 479 \$	1 549 \$	1 708 \$	33 355 \$	33 967 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		3 639 \$	5 668 \$
Ajustements :			
Achat de participations		(5 071)	(14 200)
Produit de disposition de placements		10 968	14 226
Commissions de courtage	2	4	15
Variation nette de la dépréciation latente (appréciation) des devises		(18)	133
(Profit) perte nette réalisée sur la vente de participations		(3 760)	(2 784)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements		(549)	(3 467)
		5 213	(409)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		57	(32)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		5 270	(441)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		2 214	4 977
Paiement lors du rachat de parts		(6 286)	(6 838)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(89)	(99)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(4 161)	(1 960)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		1 109	(2 401)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		18	(133)
Trésorerie au début de l'exercice		2 520	5 054
Trésorerie à la fin de l'exercice		3 647 \$	2 520 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		186 \$	213 \$
Intérêts reçus		66 \$	169 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de Actif net*
Technologie de l'information				
1 442	Accenture PLC, catégorie « A »	351 \$	648 \$	
594	Adobe Inc.	370	328	
2 235	Applied Materials Inc.	186	467	
1 300	Broadcom Inc.	56	313	
8 201	Fortinet Inc.	337	1 136	
391	Salesforce Inc.	173	151	
3 360	Kinaxis Inc.	364	533	
1 236	Microsoft Corp.	39	668	
1 091	Motorola Solutions Inc.	237	687	
2 600	NVIDIA Corp.	169	406	
3 194	Palo Alto Networks Inc.	244	784	
2 460	Shopify Inc.	222	337	
		<u>2 748</u>	<u>6 458</u>	<u>19,3 %</u>
Soins de santé				
7 539	Boston Scientific Corp.	378	1 095	
2 688	Dexcom Inc.	329	326	
5 382	HCA Healthcare Inc.	652	529	
1 057	Intuitive Surgical Inc.	211	526	
1 137	McKesson Corp.	345	810	
941	Mettler-Toledo International Inc.	734	911	
431	The Cooper Companies, Inc.	643	733	
		<u>3 292</u>	<u>4 930</u>	<u>14,7 %</u>
Fonds				
173 498	Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série « I »	1 951	2 297	
98 514	Fonds de croissance mondiale Starlight, série I	323	1 309	
92 165	Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	1 225	1 290	
		<u>3 499</u>	<u>4 896</u>	<u>14,7 %</u>
Produits industriels				
13 103	ATS Automation Tooling Systems Inc.	250	470	
8 491	Badger Infrastructure Solutions Ltd.	330	330	
3 390	Exchange Income Corp.	172	169	
1 500	WSP Global Inc.	307	366	
3 104	Canadian Pacific Kansas City Limited	330	313	
14 520	GFL Environmental Inc.	642	1 009	
991	Hubbell Inc.	199	472	
6 981	SS&C Technologies Holdings Inc.	544	839	
2 775	The Toro Co.	318	291	
		<u>3 092</u>	<u>4 259</u>	<u>12,8 %</u>
Finances				
722	Berkshire Hathaway Inc.	295	553	
6 884	Brookfield Corp.	293	518	
1 500	Definity Financial Corp.	86	96	
1 410	Mastercard Inc., catégorie « A »	186	1 112	
11 663	Trisura Group Ltd.	377	390	
2 396	Visa Inc., catégorie « A »	602	1 209	
		<u>1 839</u>	<u>3 878</u>	<u>11,6 %</u>

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Tableau du portefeuille de placements (suite)

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

		Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Consommation discrétionnaire				
4 730	Amazon.com Inc.	325 \$	1 295 \$	
78	Booking Holdings Inc.	361	517	
5 195	TJX Cos. Inc.	425	911	
		1 111	2 723	8,2 %
Énergie				
3 323	EOG Resources Inc.	489	613	
2 200	Exxon Mobil Corp.	226	377	
		715	990	3,0 %
Services de communication				
4 363	Alphabet Inc., catégorie « C »	236	981	
		236	981	2,9 %
Placements privés				
70 865	CHX Technologies Inc.	800	–	
666 666	Obsidian Strategics Inc.	750	–	
12	Panton Equity Partners L.P., catégorie « A »	1 341	419	
		2 891	419	1,3 %
Biens de consommation de base				
270	Costco Wholesale Corp.	77	368	
		77	368	1,1 %
Commissions de courtage (Note 2)				
		(9)		
Total des placements		19 491 \$	29 902 \$	89,6 %
Autres actifs moins passifs			3 453	10,4 %
Total de l'actif net			33 355 \$	100,0 %

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (Note 1)

L'objectif de placement du Fonds d'actions nord-américaines Starlight est d'offrir aux investisseurs une exposition aux titres de participation nord-américains à la recherche d'une appréciation du capital à long terme.

Le 17 mars 2025, le Gestionnaire a lancé la série FNB.

Hiérarchie de la juste valeur (Note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Placements au 31 mars 2025	24 587	4 896	419	29 902
Placements au 31 mars 2024	26 541	4 792	188	31 521

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe fait l'objet d'une négociation active et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur n'exige l'utilisation d'intrants non observables significatifs, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Les investissements importants de niveau 3 sont évalués en fonction des intrants importants suivants :

Nom	Juste valeur	Base d'évaluation	Apport important	Variation de + ou – 0,50 du multiple
Panton Equity Partners L.P., catégorie « A »	419 \$	Flux de trésorerie actualisés basés sur la juste valeur des parts de société en commandite	Taux d'escompte	Augmentation ou diminution de 11,7 \$

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des instruments financiers de niveau 3 pour les exercices clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices terminés le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

	Solde à 31 mars 2024 \$	Achats \$	Ventes \$	Transferts nets \$	Gain (perte) réalisé(e) \$	Variation du gain (de la perte) latent(e) \$	Solde à 31 mars 2025 \$
Actions	188	–	–	–	–	231	419
Total	188	–	–	–	–	231	419

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Solde à 31 mars 2023 \$	Achats \$	Ventes \$	Transferts nets \$	Gain (perte) réalisé(e) \$	Gain (perte) latent(e) \$	Solde à 31 mars 2024 \$
Actions	188	–	–	–	–	–	188
Total	188	–	–	–	–	–	188

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Titres rachetables (Note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

	Série FNB	Série A	Série F	Série I	Série FNP	Série R	Série R2	Série T8
Parts en circulation au début de l'exercice	–	386	126	123	42	998	171	286
Parts émises	100	26	13	–	–	–	–	17
Parts rachetées	–	(72)	(15)	(39)	(6)	(170)	(26)	(58)
Parts réinvesties	–	–	–	–	–	–	–	5
Parts en circulation à la fin de l'exercice	100	340	124	84	36	828	145	250

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série A	Série F	Série I	Série FNP	Série R	Série R2	Série T8
Parts en circulation au début de l'exercice	377	140	3	46	1 170	190	383
Parts émises	69	74	122	–	–	–	–
Parts rachetées	(60)	(88)	(2)	(4)	(172)	(19)	(104)
Parts réinvesties	–	–	–	–	–	–	7
Parts en circulation à la fin de l'exercice	386	126	123	42	998	171	286

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (Note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2025, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Investissements	29 902	89,6
Exposition totale au marché	29 902	89,6

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Investissements	31 521	92,8
Exposition totale au marché	31 521	92,8

Au 31 mars 2025, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant restées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 495 \$ ou 4,5 % de l'actif net total (31 mars 2024 : 1 576 \$ ou 4,6 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Elle est donc exposée au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison des variations des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

31 mars 2025

Type de devise	Exposition aux devises	
	\$	% de l'actif net total
Dollar américain	22 363	67,1 %
Total	22 363	67,1 %

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises	
	\$	% de l'actif net total
Dollar américain	24 647	72,6
Total	24 647	72,6

Au 31 mars 2025, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé augmentait ou diminuait de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 224 \$ (31 mars 2024 : 246 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire (tel que défini ci-dessous) surveille les positions en devises dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important en raison des fluctuations du niveau actuel des taux d'intérêt du marché.

(e) Risque de crédit

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de façon significative au risque de liquidité. Le passif comprend les frais de comité d'examen indépendant à payer, les frais d'exploitation à payer et les frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du détenteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration d'expositions dans la même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie.

Les investissements du Fonds se sont concentrés dans les secteurs suivants :

Secteur	Au 31 mars 2025 % de la valeur liquidative	Au 31 mars 2024 % de la valeur liquidative
Technologie de l'information	19,3	19,8
Soins de santé	14,7	19,1
Fonds	14,7	14,1
Produits industriels	12,8	9,4
Finances	11,6	10,4
Consommation discrétionnaire	8,2	8,1
Énergie	3,0	2,7
Services de communication	2,9	3,2
Immobilier	–	3,0
Placements privés	1,3	0,6
Biens de consommation de base	1,1	2,4
Total des placements	89,6	92,8

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (Note 11)

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Entités structurées non consolidées				
Fonds de croissance mondiale Starlight, série I	1 309	0,9	1 560	1,1
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	2 297	4,7	1 327	3,0
Mandat privé d'immobilier mondial privé Starlight, série I	1 290	1,5	1 155	1,2
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	–	–	750	0,6
Panton Equity Partners L.P., catégorie « A »	419	0,6	188	0,6

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parties liées (Note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 741 \$ (pour l'exercice clos le 31 mars 2024 : 695 \$), dont 55 \$ en frais de gestion courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 51 \$).

(b) Frais d'administration fixes

Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes en retour du paiement de certaines charges d'exploitation de la série FNB du Fonds. Les frais d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à néant, dont un solde de néant au titre des frais d'administration à payer au gestionnaire au 31 mars 2025.

(c) Frais d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des frais d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les frais d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 220 \$ (pour l'exercice clos le 31 mars 2024 : 273 \$), dont 35 \$ en charges courues dues au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 11 \$).

(d) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit une commission de performance du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds, jusqu'à un maximum de 0,30 % (se reporter à la Note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevaient à nul (31 mars 2024 : nul), avec nul d'honoraires en fonction du rendement courues dues au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : nul).

(e) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités apparentées du Gestionnaire investissent dans des parts du Fonds de temps à autre dans le cours normal de leurs activités au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2025, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 2 parts du Fonds (31 mars 2024 : 2).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024 :

Série	31 mars 2025	31 mars 2024
Série FNB	100	–
Série A	360	386
Série F	122	146
Série I	109	87
Série FNP	39	43
Série R	910	1 084
Série R2	158	181
Série T8	265	326

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États de la situation financière

Aux 31 mars 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf les montants par titre)

	Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Actif			
Actif à court terme			
Placements (coût : 31 mars 2025 : 210 537 \$, 31 mars 2024 : 215 769 \$)		307 136 \$	300 020 \$
Trésorerie		38 213	27 371
Créances au titre des distributions de placements		257	263
Créances sur les placements vendus		–	1 378
Souscriptions à recevoir		192	70
Dividendes à recevoir		378	322
Total de l'actif		346 176 \$	329 424 \$
Passif			
Passif à court terme			
Rachats à payer		445	199
Montant à payer au titre des placements achetés		–	2 563
Créditeurs et charges à payer		592	465
Dividendes à verser		47	30
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts de titres rachetables)		1 084 \$	3 257 \$
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par série			
Série FNB		2 534 \$	– \$
Série A		142 083	137 935
Série B		10 658	11 599
Série C		4 612	4 876
Série F		122 306	109 429
Série FT6		1 145	440
Série FT8		559	193
Série L		4 123	4 680
Série I		18	27
Série FNP		10 640	9 562
Série T8		42 915	43 402
Série T8B		3 499	4 024
		345 092 \$	326 167 \$
Nombre de titres rachetables en circulation			
	4		
Série FNB		250	–
Série A		8 512	8 398
Série B		720	788
Série C		309	330
Série F		5 476	5 051
Série FT6		103	41
Série FT8		51	18
Série L		209	238
Série I		1	2
Série FNP		710	661
Série T8		5 510	5 679
Série T8B		499	579

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États de la situation financière (suite)

Aux 31 mars 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens sauf les montants par titre)

Au	Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par titre	4		
Série FNB		10,13 \$	– \$
Série A		16,69	16,42
Série B		14,81	14,72
Série C		14,92	14,78
Série F		22,33	21,67
Série FT6		11,12	10,76
Série FT8		10,99	10,62
Série L		19,77	19,65
Série I		12,27	12,19
Série FNP		14,99	14,46
Série T8		7,79	7,64
Série T8B		7,02	6,95

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États du résultat global

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens sauf les montants par titre)

	Note	2025	2024
Revenu			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		7 337 \$	6 553 \$
Produits d'intérêts à des fins de distribution		746	1 003
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		22 436	52 534
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) non réalisée des placements et dérivés		12 348	(8 017)
Autres éléments de produits			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		502	850
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		289	(831)
Revenu total (perte)		43 658	52 092
Dépense			
Frais de gestion	12	5 578	5 541
Frais de déclaration des porteurs de titres		590	680
Taxe de vente harmonisée	2	579	–
Frais d'agence de transfert		126	132
Frais d'audit		110	134
Frais juridiques		88	115
Frais de transaction	2	73	238
Honoraires du comité d'examen indépendant		47	36
Frais de dépôt		31	52
Frais de dépositaire		18	15
Charges d'intérêts		–	2
Total des dépenses		7 240	6 945
Frais renoncés/absorbés par le Gestionnaire		–	28
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		36 418	45 119
Retenues à la source d'impôts étrangers		(187)	(311)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables		36 231 \$	44 808 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par série			
Série FNB		9 \$	– \$
Série A		14 480	18 535
Série B		1 085	1 538
Série C		481	642
Série F		13 278	15 518
Série FT6		124	14
Série FT8		27	22
Série L		453	627
Série I		3	10
Série FNP		1 177	1 357
Série T8		4 729	5 970
Série T8B		385	569
Série T8C		–	6
		36 231 \$	44 808 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États du résultat global (suite)

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens sauf les montants par titre)

	Note	2025	2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par titre			
Série FNB		0,05 \$	– \$
Série A		1,76 \$	2,13 \$
Série B		1,48 \$	1,80 \$
Série C		1,49 \$	1,84 \$
Série F		2,58 \$	3,09 \$
Série FT6		1,43 \$	1,75 \$
Série FT8		1,07 \$	2,20 \$
Série L		2,02 \$	2,43 \$
Série I		1,77 \$	1,66 \$
Série FNP		1,76 \$	2,12 \$
Série T8		0,83 \$	1,04 \$
Série T8B		0,72 \$	0,87 \$
Série T8C		– \$	0,05 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série FNB 2025	Série FNB 2024	Série A 2025	Série A 2024	Série B 2025	Série B 2024	Série C 2025	Série C 2024
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables au début de l'exercice	– \$	– \$	137 935 \$	137 104 \$	11 599 \$	12 326 \$	4 876 \$	4 977 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables	9	–	14 480	18 535	1 085	1 538	481	642
Dividendes aux porteurs de titres rachetables								
Au titre de dividendes	(13)	–	(4 538)	(1 879)	(367)	(166)	(160)	(68)
Au titre des gains en capital	(23)	–	(7 885)	(3 279)	(637)	(290)	(277)	(119)
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–
	(36)	–	(12 423)	(5 158)	(1 004)	(456)	(437)	(187)
Opérations sur titres rachetables (Note 4)								
Produit de la vente de valeurs mobilières	2 561	–	11 741	8 337	–	–	–	–
Dividendes réinvestis	–	–	11 781	4 889	914	414	398	169
Montant payé pour les titres rachetés	–	–	(21 431)	(25 772)	(1 936)	(2 223)	(706)	(725)
	2 561	–	2 091	(12 546)	(1 022)	(1 809)	(308)	(556)
Actif net attribuable aux détenteurs de titres remboursables à la fin de l'exercice	2 534 \$	–	142 083 \$	137 935 \$	10 658 \$	11 599 \$	4 612 \$	4 876 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables (suite)

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série F 2025	Série F 2024	Série FT6 2025	Série FT6 2024	Série FT8 2025	Série FT8 2024	Série L 2025	Série L 2024
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables au début de l'exercice	109 429 \$	100 800 \$	440 \$	– \$	193 \$	– \$	4 680 \$	4 880 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables	13 278	15 518	124	14	27	22	453	627
Dividendes aux porteurs de titres rachetables								
Au titre de dividendes	(3 708)	(1 421)	(30)	(1)	(9)	(2)	(150)	(67)
Au titre des gains en capital	(6 443)	(2 479)	(51)	(3)	(16)	(4)	(261)	(117)
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–
	(10 151)	(3 900)	(81)	(4)	(25)	(6)	(411)	(184)
Opérations sur titres rachetables (Note 4)								
Produit de la vente de valeurs mobilières	16 917	11 453	1 924	430	367	177	–	–
Dividendes réinvestis	8 266	3 215	3	–	1	–	378	165
Montant payé pour les titres rachetés	(15 433)	(17 657)	(1 265)	–	(4)	–	(977)	(808)
	9 750	(2 989)	662	430	364	177	(599)	(643)
Actif net attribuable aux détenteurs de titres remboursables à la fin de l'exercice	122 306 \$	109 429 \$	1 145 \$	440 \$	559 \$	193 \$	4 123 \$	4 680 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables (suite)

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série I 2025	Série I 2024	Série FNP 2025	Série FNP 2024	Série T8 2025	Série T8 2024	Série T8B 2025	Série T8B 2024
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables au début de l'exercice	27 \$	226 \$	9 562 \$	8 156 \$	43 402 \$	39 647 \$	4 024 \$	4 496 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables	3	10	1 177	1 357	4 729	5 970	385	569
Dividendes aux porteurs de titres rachetables								
Au titre de dividendes	(1)	(1)	(322)	(121)	(1 387)	(1 201)	(121)	(124)
Au titre des gains en capital	(1)	(2)	(559)	(211)	(2 411)	(2 096)	(210)	(216)
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—
	(2)	(3)	(881)	(332)	(3 798)	(3 297)	(331)	(340)
Opérations sur titres rachetables (Note 4)								
Produit de la vente de valeurs mobilières	1	1	2 402	1 117	4 689	5 186	—	—
Dividendes réinvestis	2	2	—	—	271	239	122	95
Montant payé pour les titres rachetés	(13)	(209)	(1 620)	(736)	(6 378)	(4 343)	(701)	(796)
	(10)	(206)	782	381	(1 418)	1 082	(579)	(701)
Actif net attribuable aux détenteurs de titres remboursables à la fin de l'exercice	18 \$	27 \$	10 640 \$	9 562 \$	42 915 \$	43 402 \$	3 499 \$	4 024 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables (suite)

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série T8C 2025	Série T8C 2024	Total 2025	Total 2024
Actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables au début de l'exercice	- \$	755 \$	326 167 \$	313 367 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables	-	6	36 231	44 808
Dividendes aux porteurs de titres rachetables				
Au titre de dividendes	-	(4)	(10 806)	(5 055)
Au titre des gains en capital	-	(6)	(18 774)	(8 822)
Remboursement de capital	-	-	-	-
	-	(10)	(29 580)	(13 877)
	-			
Opérations sur titres rachetables (Note 4)				
Produit de la vente de valeurs mobilières	-	-	40 602	26 701
Dividendes réinvestis	-	8	22 136	9 196
Montant payé pour les titres rachetés	-	(759)	(50 464)	(54 028)
	-	(751)	12 274	(18 131)
Actif net attribuable aux détenteurs de titres remboursables à la fin de l'exercice	-	- \$	345 092 \$	326 167 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables provenant de l'exploitation		36 231 \$	44 808 \$
Ajustements :			
Achat de participations		(64 041)	(190 571)
Produit de disposition de placements		90 451	199 010
Commission de courtage	2	73	238
Variation nette de la dépréciation latente (appréciation) des devises		(289)	831
(Profit) perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés		(22 436)	(52 534)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements et des dérivés		(12 348)	8 017
		27 641	9 799
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		77	(75)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		27 718 \$	9 724 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		40 480	26 723
Paieement lors du rachat de valeurs mobilières		(50 218)	(54 991)
Dividendes versés aux détenteurs de valeurs mobilières rachetables, déduction faite des dividendes réinvestis		(7 427)	(4 678)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(17 165) \$	(32 946) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		10 553	(23 222)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises étrangères		289	(831)
Trésorerie au début de l'exercice		27 371	51 424
Trésorerie à la fin de l'exercice		38 213 \$	27 371 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		7 468 \$	6 375 \$
Intérêts reçus		746 \$	1 003 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Finances				
123 782	Bank of America Corp.	5 137 \$	7 434 \$	
69 748	Banque de Montréal	8 074	9 585	
51 079	Brookfield Asset Management Ltd.	2 792	3 558	
143 090	Brookfield Corp.	1 869	10 776	
32 493	Great-West Lifeco Inc.	1 705	1 832	
38 298	Intact Société financière	7 920	11 260	
27 935	Banque Nationale du Canada	3 230	3 318	
103 438	Banque Royale du Canada	7 438	16 766	
55 403	Financière Sun Life inc.	3 735	4 563	
125 287	Banque Toronto-Dominion	7 968	10 803	
26 144	Visa Inc., catégorie « A »	3 473	13 187	
		53 341	93 082	27,0 %
Énergie				
183 313	Canadian Natural Resources Ltd	8 372	8 117	
143 096	Enbridge Inc	6 930	9 114	
78 076	Imperial Oil Ltd	6 755	8 116	
148 343	Suncor Énergie Inc.	5 393	8 266	
114 983	Tourmaline Oil Corp.	6 812	7 980	
		34 262	41 593	12,1 %
Produits industriels				
9 661	Northrop Grumman Corp.	5 809	7 119	
32 708	Otis Worldwide Corp.	3 805	4 858	
104 702	Stantec Inc.	4 501	12 489	
58 255	Waste Connections Inc.	4 781	16 340	
		18 896	40 806	11,8 %
Fonds				
1 575 409	Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	17 793	20 854	
1 088 442	Mandat privé d'immobilier mondial privé Starlight, série I	14 762	15 232	
		32 555	36 086	10,4 %
Technologie de l'information				
6 597	Broadcom Inc.	524	1 590	
49 392	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	7 806	6 917	
51 152	Carrier Global Corp.	3 396	4 668	
15 643	Lam Research Corp.	1 850	1 637	
18 067	Microsoft Corp.	3 565	9 761	
4 022	Salesforce Inc.	1 783	1 553	
		18 924	26 126	7,6 %

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Tableau du portefeuille de placements (suite)

Au 31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Soins de santé				
69 126	Andlauer Healthcare Group Inc.	2 982 \$	2 696 \$	
4 711	McKesson Corp.	3 511	4 563	
7 610	Thermo Fisher Scientific Inc.	5 258	5 450	
15 114	UnitedHealth Group Inc.	8 048	11 393	
		<u>19 799</u>	<u>24 102</u>	<u>7,0 %</u>
Biens de consommation de base				
106 651	Alimentation Couche-Tard Inc.	7 598	7 569	
5 636	Costco Wholesale Corp.	1 100	7 672	
45 714	Metro Inc.	3 432	4 575	
		<u>12 130</u>	<u>19 816</u>	<u>5,7 %</u>
Services publics				
126 676	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	4 173	5 423	
118 581	Capital Power Corp	4 586	5 672	
		<u>8 759</u>	<u>11 095</u>	<u>3,2 %</u>
Consommation discrétionnaire				
135	Booking Holdings Inc.	852	895	
53 017	Gildan Activewear Inc.	2 160	3 373	
7 188	NIKE Inc.	808	657	
24 480	TJX Cos Inc.	2 662	4 291	
		<u>6 482</u>	<u>9 216</u>	<u>2,7 %</u>
Matériaux				
50 691	Stella-Jones Inc	3 775	3 459	
		<u>3 775</u>	<u>3 459</u>	<u>1,0 %</u>
Immobilier				
26 152	Boardwalk Real Estate Investment Trust	1 721	1 755	
		<u>1 721</u>	<u>1 755</u>	<u>0,5 %</u>
Commissions de courtage (Note 2)		(107)		
Total des placements		<u>210 537 \$</u>	<u>307 136 \$</u>	<u>89,0 %</u>
Autres actifs moins passifs			37 956	11,0 %
Total de l'actif net			<u>345 092 \$</u>	<u>100,0 %</u>

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Constitution du Fonds (Note 1)

L'objectif de placement de la Catégorie de croissance de dividendes Starlight est d'obtenir une croissance du capital à long terme supérieure à la moyenne, conformément à une philosophie de placement prudente englobant une approche de portefeuille diversifiée. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes qui font preuve de solidité financière et d'un bon potentiel de croissance.

Le 9 octobre 2024, le Gestionnaire a lancé la série FNB.

Hiérarchie de la juste valeur (Note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements au 31 mars 2025	271 050	36 086	–	307 136
Placements au 31 mars 2024	267 511	32 509	–	300 020

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe fait l'objet d'une négociation active et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur n'exige l'utilisation d'intrants non observables significatifs, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices terminés le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Il n'y avait pas d'instruments financiers de niveau 3 au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024.

Titres rachetables (Note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

	Série FNB	Série A	Série B	Série C	Série F	Série FT6
Parts en circulation au début de l'exercice	–	8 398	788	330	5 051	41
Parts émises	250	682	–	–	740	176
Parts rachetées	–	(1 254)	(128)	(47)	(676)	(114)
Parts réinvesties	–	686	60	26	361	–
Parts en circulation à la fin de l'exercice	250	8 512	720	309	5 476	103

	Série FT8	Série L	Série I	Série FNP	Série T8	Série T8B
Parts en circulation au début de l'exercice	18	238	2	661	5 679	579
Parts émises	33	–	–	158	595	–
Parts rachetées	–	(48)	(1)	(109)	(798)	(97)
Parts réinvesties	–	19	–	–	34	17
Parts en circulation à la fin de l'exercice	51	209	1	710	5 510	499

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Titres rachetables (Note 4) (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série A	Série B	Série C	Série F	Série FT6	Série FT8
Parts en circulation au début de l'exercice	9 237	921	371	5 208	–	–
Parts émises	530	–	–	572	41	18
Parts rachetées	(1 690)	(163)	(53)	(890)	–	–
Parts réinvesties	321	30	12	161	–	–
Parts en circulation à la fin de l'exercice	8 398	788	330	5 051	41	18

	Série L	Série I	Série FNP	Série T8	Série T8B	Série T8C
Parts en circulation au début de l'exercice	273	21	634	5 516	683	114
Parts émises	–	–	84	721	–	–
Parts rachetées	(44)	(19)	(57)	(591)	(118)	(115)
Parts réinvesties	9	–	–	33	14	1
Parts en circulation à la fin de l'exercice	238	2	661	5 679	579	–

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (Note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2025, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Investissements	307 136	89,0
Exposition totale au marché	307 136	89,0

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Investissements	300 020	92,0
Exposition totale au marché	300 020	92,0

Au 31 mars 2025, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant restées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 15 357 \$ ou 4,5 % de l'actif net (31 mars 2024 : 15 001 \$ ou 4,6 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Risques liés aux instruments financiers (suite)

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Elle est donc exposée au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison des variations des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

31 mars 2025

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar américain	102 061	29,6
Total	102 061	29,6

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar américain	98 967	30,3
Total	98 967	30,3

Au 31 mars 2025, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé augmentait ou diminuait de 1 %, toutes autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 1 021 \$ (31 mars 2024 : 990 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire (tel que défini ci-dessous) surveille les positions en devises dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important en raison des fluctuations du niveau actuel des taux d'intérêt du marché.

(e) Risque de crédit

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Fonds n'était pas exposé de façon significative au risque de liquidité. Le passif se compose principalement des honoraires des comités d'examen indépendants, des charges d'exploitation et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du détenteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Risques liés aux instruments financiers (Note 10) (suite)

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration d'expositions dans la même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Un résumé du risque de concentration du Fonds par secteur d'activité se trouve dans le barème du portefeuille de placements du Fonds.

Les investissements du Fonds se sont concentrés dans les secteurs suivants :

Secteur	31 mars 2025 % de la valeur liquidative	31 mars 2024 % de la valeur liquidative
Finances	26,9	25,2
Énergie	12,1	11,4
Produits industriels	11,8	12,3
Fonds	10,5	10,0
Technologie de l'information	7,6	9,6
Soins de santé	7,0	7,5
Biens de consommation de base	5,7	7,9
Services publics	3,2	3,6
Consommation discrétionnaire	2,7	3,4
Matériaux	1,0	1,1
Immobilier	0,5	–
Total des placements	89,0	92,0

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (Note 11)

	31 mars 2025	
	Juste valeur de la participation dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation
Entités structurées non consolidées	\$	%
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	20 854	42,7
Mandat privé d'immobilier mondial privé Starlight, série I	15 232	18,1

	31 mars 2024	
	Juste valeur de la participation dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation
Entités structurées non consolidées	\$	%
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	11 637	26,6
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	384	0,3
Mandat privé d'immobilier mondial privé Starlight, série I	20 488	21,6

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Parties liées (Note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 5 578 \$ (31 mars 2024 : 5 541 \$), dont 464 \$ en frais de gestion courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 456 \$).

(b) Frais d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des frais d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les frais d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2025 se sont élevés à 1 589 \$ (31 mars 2024 : 1 192 \$), et 156 \$ en frais d'exploitation courus impayés dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : 34 \$).

(c) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit une commission de performance du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds, jusqu'à un maximum de 0,30 % (se reporter à la Note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevaient à nul (31 mars 2024 : nul), avec nul d'honoraires en fonction du rendement courus dus au Gestionnaire au 31 mars 2025 (31 mars 2024 : nul).

(d) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités apparentées du Gestionnaire investissent dans des parts du Fonds de temps à autre dans le cours normal de leurs activités au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2025, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 6 parts du Fonds (31 mars 2024 : 2,5 parts).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024 :

Série	31 mars 2025	31 mars 2024
Série FNB	165	-
Série A	8 241	8 683
Série B	732	855
Série C	322	349
Série F	5 153	5 024
Série FT6	88	8
Série FT8	27	10
Série L	224	258
Série I	2	6
Série FNP	667	640
Série T8A	5 677	5 725
Série T8B	537	651
Série T8C	-	113

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

1. Constitution des Fonds

Les Fonds sont composés de cinq fiducies de fonds commun de placement à capital variable (les « Fiducies ») et de Starlight Corporate Funds Limited, une société de placement à capital variable détenant une catégorie d'actions (« SCFL » ou la « Société »). Les Fiducies et la catégorie de la Société sont collectivement appelées les « Fonds » et, individuellement, un « Fonds ». Les Fiducies ont été établies en vertu des lois de la province de l'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie et sont autorisées, pour chaque série, à émettre un nombre illimité de titres sans valeur nominale. SCFL est une société prorogée en vertu des lois du Canada, dont le capital autorisé est composé d'un nombre illimité de titres ordinaires et de vingt-cinq catégories de titres spéciaux. Actuellement, une seule catégorie a été établie. Chaque catégorie de titres spéciaux peut, à son tour, émettre un nombre illimité de titres.

Le terme « titres » est utilisé pour désigner les parts des fiducies et les actions de la Société. Les Fonds sont actuellement offerts au moyen de titres libellés en dollars canadiens. Un nombre illimité de titres peut être émis.

Les Fonds ont été créés aux dates suivantes :

Fonds	Série	Date de création
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	FNB, A, F, FT6, I, O, O6, T6	2 octobre 2018
Fonds d'immobilier mondial Starlight	FNB, A, F, FT6, I, O, O6, T6	2 octobre 2018
Fonds équilibré mondial Starlight	T8, T8B	1 ^{er} septembre 2007
	AA, FF	5 janvier 2009
	FT6, FT8	1 ^{er} août 2023
	I	1 ^{er} août 2019
Fonds de croissance mondiale Starlight	FNB	17 mars 2025
	A	31 décembre 1998
	F	1 ^{er} août 2003
	FT6	1 ^{er} août 2023
	T8	1 ^{er} septembre 2007
	I	1 ^{er} août 2019
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	FNB	17 mars 2025
	A	1 ^{er} novembre 1995
	F	1 ^{er} août 2003
	T8	1 ^{er} septembre 2007
	I	1 ^{er} août 2019
	FNP	22 mars 2021
	R	30 juillet 2020
	R2	4 juillet 2022
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	FNB	9 octobre 2024
	A	14 novembre 1957
	B, C, F	1 ^{er} août 2003
	FT6, FT8	1 ^{er} août 2023
	T8, T8B	1 ^{er} septembre 2007
	L	1 ^{er} septembre 2011
	I	1 ^{er} août 2019
	FNP	3 septembre 2019

Les activités d'investissement des Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les Fonds, à l'exception du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight et du Fonds d'immobilier mondial Starlight (les « Fonds Stone »), étaient auparavant gérés par Stone Asset Management Limited (« SAM »). Le 7 juillet 2022, Starlight Investments Capital LP (« Starlight Capital »), par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la société mère de SAM, Stone Investment Group Limited (« SIG »). Dans le cadre de l'arrangement, le nom de SIG a été changé pour Starlight Capital Corporation (« SCC »). Le 21 juin 2023, Starlight Capital a assumé la gestion et la gestion de portefeuille des Fonds Stone ainsi que le fiduciaire des Fonds Stone.

Le siège social des Fonds est situé au 3280, rue Bloor Ouest, Centre Tower, bureau 1400, Toronto (Ontario) M8X 2X3. Fiducie RBC Services aux Investisseurs (« RBC ») agit à titre de dépositaire et d'administrateur des Fonds et Starlight Capital agit à titre de fiduciaire.

Date de clôture financière

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes afférentes est en date du 31 mars 2025 et du 31 mars 2024, ou pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 31 mars 2024. La publication des états financiers a été autorisée par le Gestionnaire le 26 juin 2025.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

2. Information importante sur les méthodes comptables

Les principales conventions comptables adoptées par les Fonds pour la préparation de ces états financiers sont présentées ci-après.

Déclaration de conformité et méthode de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS publiées par le International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les éléments inclus dans les états financiers des Fonds sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique primaire dans lequel les Fonds exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui sont la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds. Toutes les valeurs sont arrondies au millier de dollars (000 \$) le plus proche, sauf indication contraire. Ces états financiers sont préparés sur la base de la continuité d'exploitation sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) qui ont été évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le processus d'application des conventions comptables des Fonds. Les domaines impliquant un degré de jugement ou de complexité plus élevé, ou les domaines où les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers sont divulgués, le cas échéant, dans la *note relative aux estimations et jugements comptables critiques*.

Publication des normes comptables IFRS mais pas encore adoption

Présentation et informations à fournir dans les états financiers :

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS Accounting Standards 18 – *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera IAS 1 – *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit de nouveaux sous-totaux définis dans le compte de résultat, des exigences relatives à l'agrégation et à la désagrégation de l'information et la divulgation des mesures de performance de la direction (« MPD ») dans les états financiers. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et son adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement les répercussions sur les états financiers.

Classification et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux normes comptables IFRS 9 – *Instruments financiers* et aux normes comptables IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications portent sur le règlement des passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et sur l'évaluation des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie des actifs financiers, y compris ceux qui comportent des caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Le IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux participations dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par l'intermédiaire des autres éléments du résultat global (« FVOCI ») et a ajouté des obligations d'information pour les instruments financiers assortis de caractéristiques conditionnelles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement les répercussions sur les états financiers.

Les principales conventions comptables des Fonds sont les suivantes :

Instruments financiers

(a) Classification et mesure

Les catégories de classement et d'évaluation en vertu de la IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), sont le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. Pour déterminer la catégorie de classement et d'évaluation appropriée, IFRS 9 exige qu'une entité tienne compte du modèle d'affaires de gestion des instruments financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie associés aux instruments financiers.

Le modèle d'affaires des Fonds est un modèle dans lequel les actifs financiers sont gérés dans le but de réaliser des flux de trésorerie par la vente d'actifs. Les décisions sont prises en fonction de la juste valeur des actifs et les actifs sont gérés de manière à réaliser ces justes valeurs. Ce modèle d'affaires est aligné sur une catégorie de classification et de mesure du coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de créance sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'IFRS 9, car les fonds ne prévoient pas détenir les actifs pour percevoir les flux de trésorerie contractuels en fonction de leur modèle d'affaires. La collecte des flux de trésorerie contractuels ne fait pas partie intégrante de l'objectif du modèle d'affaires des Fonds, mais y est accessoire.

La valeur comptable diminuée de la provision pour dépréciation des autres créances et dettes est présumée se rapprocher de la juste valeur. La juste valeur des passifs financiers aux fins de l'information est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt actuel du marché dont dispose le Fonds pour des instruments financiers similaires.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

(b) Dépréciation

En ce qui concerne la dépréciation d'actifs financiers, l'IFRS 9 exige qu'un modèle de pertes de crédit attendues comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Plus précisément, l'IFRS 9 exige que les fonds comptabilisent une provision pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Les pertes de crédit des Fonds sur leurs actifs financiers évaluées au coût amorti ne sont pas significatives.

(c) Reconnaissance

Les instruments financiers des Fonds comprennent les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, la trésorerie, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, les à recevoir au titre des placements vendus, les rachats à payer, les à payer au titre des placements achetés et les distributions à payer. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque les Fonds deviennent parties aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété.

Les Fonds comptabilisent les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, plus les coûts de transaction dans le cas d'instruments financiers évalués au coût amorti lorsque les Fonds deviennent parties aux dispositions contractuelles des instruments. Les transactions d'investissement sont comptabilisées à la date de la transaction lorsque l'achat ou la vente d'un investissement fait l'objet d'un contrat dont les conditions exigent la livraison de l'investissement dans le délai établi par le marché concerné. Les obligations des Fonds pour les actifs nets attribuables aux porteurs de titres rachetables sont présentées au montant du rachat. Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour évaluer la juste valeur de leurs investissements sont identiques à celles utilisées pour évaluer leur valeur liquidative (« VL ») pour les transactions avec les porteurs de parts.

(d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention de régler sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, un fonds peut conclure divers accords-cadres de compensation ou des accords similaires qui ne répondent pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, aucun montant n'a été compensé dans les états de la situation financière.

(e) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants au marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur les marchés actifs (tels que les dérivés cotés en bourse et les titres négociables) est basée sur les cours du marché à la clôture des marchés à la date de clôture. Les Fonds utilisent les cours de clôture pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque le prix de clôture se situe dans l'écart acheteur-vendeur de ce jour-là. Dans les cas où le cours de clôture ne se situe pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des faits et des circonstances spécifiques.

Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif si les prix cotés sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un groupe industriel, d'un service de tarification ou d'un organisme de réglementation, et que ces prix représentent des transactions réelles et régulières sur le marché dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés de gré à gré, est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les Fonds peuvent utiliser diverses méthodes et formuler des hypothèses basées sur les conditions du marché existant à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation d'opérations récentes comparables sans lien de dépendance, la référence à d'autres instruments qui sont essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres couramment utilisés par les participants au marché et qui utilisent au maximum les données observables.

Pour les instruments pour lesquels il n'y a pas de marché actif, les Fonds peuvent utiliser des prix fournis en externe ou des modèles développés en interne, qui sont généralement basés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme standard dans le secteur. Les modèles d'évaluation sont principalement utilisés pour évaluer les actions non cotées, les titres de créance et autres titres de créance pour lesquels les marchés étaient ou ont été inactifs au cours de l'exercice. Certaines des données d'entrée de ces modèles peuvent ne pas être observables par le marché et sont donc estimées sur la base d'hypothèses.

Le résultat du modèle est toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation employées peuvent ne pas refléter pleinement tous les facteurs pertinents pour les positions détenues par les fonds. Les évaluations sont donc ajustées, le cas échéant, pour tenir compte de facteurs supplémentaires, notamment le risque de modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie.

La juste valeur des instruments financiers autres que les placements à la juste valeur par le biais du compte de résultat se rapproche étroitement de leur valeur comptable, compte tenu de leurs échéances à court terme.

Se reporter à la Note 3 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des Fonds.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

(f) Débiteurs pour les placements vendus et payables pour les placements achetés

Les montants représentant les créances sur les titres vendus et les créditeurs sur les titres achetés ont été sous-traités, mais n'ont pas encore été réglés ou livrés à la date de clôture.

(g) Conversion des devises étrangères

Les souscriptions, les rachats et certains éléments de rendement des Fonds sont libellés en dollars canadiens, qui est également leur monnaie de fonctionnement et de présentation. Les opérations en devises sont converties en monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date à laquelle les opérations ont lieu. Les actifs et les passifs en devises étrangères libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les éléments de produits et de charges en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date respective de ces transactions.

La part des résultats d'exploitation découlant des variations des taux de change sur les placements de portefeuille n'est pas isolée des fluctuations découlant des variations des prix du marché. Les gains et pertes de change réalisés liés à la trésorerie sont présentés dans la section « Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements » et les gains (pertes) réalisés relatifs aux autres actifs et passifs financiers sont présentés dans la section « Gains (pertes) nets réalisés sur la vente de placements » et les gains (pertes) latents liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés dans la section « Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises » dans les états financiers du résultat global.

(h) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou de non-couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et que les autorités canadiennes en valeurs mobilières le permettent.

Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme sont incluses dans la section « Gain (perte) latent(e) sur contrats de change à terme » des états de la situation financière et sont comptabilisées à titre de « Variation nette de l'appréciation (amortissement) latente des placements et des dérivés » au cours de la période applicable dans les états du résultat global.

Le gain ou la perte découlant de la différence entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et inclus dans le « Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés » des états du résultat global.

(i) Obligations

Les obligations sont évaluées en fonction des derniers cours de clôture obtenus auprès de courtiers indépendants reconnus.

(j) Placements dans des fonds d'investissement sous-jacents

Les placements dans les fonds d'investissement sous-jacents sont évalués à la valeur liquidative de clôture par titre (« VLCT ») des parts détenues, calculée par l'administrateur des fonds d'investissement sous-jacents à la date d'évaluation.

(k) Contrats

Les contrats à terme sont évalués en fonction du gain ou de la perte qui serait réalisé à la clôture du contrat. La valeur de ces contrats fluctue et est mieux déterminée au prix de règlement établi chaque jour par la chambre de commerce ou de bourse à laquelle les contrats sont négociés.

(l) Évaluation des titres

Les titres des Fonds sont évalués à la VNP à chaque jour d'évaluation. Un jour d'évaluation est chaque jour ouvrable de chaque mois où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte ou, si ce jour n'est pas un jour où la TSX est ouverte, tout autre jour ouvrable de la semaine que le fiduciaire peut choisir ; et tous autres jours que le fiduciaire peut déterminer de temps à autre. La valeur liquidative par titre est déterminée en divisant la juste valeur globale de la valeur liquidative de la série par le nombre total de titres de cette série en circulation avant la prise d'effet des rachats ou des souscriptions de titres ce jour-là.

(m) Comptabilisation du revenu

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et l'appréciation ou la dépréciation non réalisée de la valeur des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements connexes.

(n) Commissions de courtage

Les commissions de courtage sont passées en charges et sont incluses dans la section « Commissions de courtage » des États du résultat global. Les commissions de courtage comprennent les frais et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux négociants. Les commissions de courtage intégrées dans le coût du portefeuille de placements au 31 mars 2025 sont divulguées dans les annexes du portefeuille de placements.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

(o) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme dont l'échéance est inférieure à 90 jours à compter de la date d'acquisition. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût amorti plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

(p) Autres actifs et passifs

Les souscriptions à recevoir, les créances sur les placements achetés, les intérêts courus et les dividendes à recevoir sont comptabilisés au coût amorti. Les distributions à payer, les rachats à payer, les payables sur les placements achetés, les frais de gestion à payer et les charges à payer sont évalués au coût amorti. En raison de leur nature à court terme, la valeur comptable de ces actifs et passifs financiers se rapproche de la juste valeur.

(q) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables par titre représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation par série au cours de la période.

(r) Évaluation en tant qu'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement dans IFRS 10 *États financiers consolidés*, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de leur fournir des services d'investissement;
- une entité qui s'engage auprès de ses investisseurs à ce que son objet commercial soit d'investir des fonds uniquement pour obtenir des rendements provenant de la plus-value du capital, d'un revenu de placement ou des deux; et
- une entité qui mesure et évalue le rendement de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur.

Le Gestionnaire a conclu que les Fonds répondent aux caractéristiques d'une entité d'investissement, en ce sens qu'ils comportent plus d'un investissement; les participations se présentent sous la forme de titres assimilables à des actions auxquelles est attribuée une part proportionnelle de l'actif net des Fonds; et ils ont plus d'un investisseur et leurs investisseurs ne sont pas des parties liées.

La conclusion sera réévaluée chaque année si l'un de ces critères ou caractéristiques change.

(s) Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses conventions comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses à l'égard de l'avenir. Ces jugements, estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éventualités, ainsi que les montants déclarés des revenus et des charges de placement au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les jugements comptables et les estimations les plus importants retenus pour l'établissement des états financiers comprennent l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la Note 2 e) et à la Note 3, le classement des actifs et passifs financiers à la Note 2 a) et la monnaie fonctionnelle indiquée à la Note 2 g).

(a) Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif et des instruments dérivés de gré à gré

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des placements privés. Comme il est indiqué dans la note sur les évaluations de la *juste valeur*, le Gestionnaire fait preuve de discernement pour choisir une technique d'évaluation appropriée pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs et qui peuvent être déterminés à l'aide de sources de tarification réputées (telles que des agences de tarification) ou de prix indicatifs provenant de teneurs de marché. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer des positions à l'aide de modèles d'évaluation généralement reconnus comme étant la norme dans l'industrie. Les valeurs qui en résultent peuvent différer sensiblement des valeurs qui auraient été utilisées s'il avait existé un marché facilement accessible pour les placements et les prix auxquels les placements peuvent être vendus.

(b) Monnaie fonctionnelle

Le Gestionnaire considère que la monnaie du principal environnement économique dans lequel les Fonds exercent leurs activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie avec laquelle les Fonds mesurent leur rendement et émettent et rachètent leurs titres rachetables.

Ces conclusions seront réévaluées chaque année si l'un de ces critères ou caractéristiques change.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

(t) Montants comparatifs

Certains montants comparatifs des périodes précédentes ont été reclassés pour se conformer à la présentation de la période en cours.

3. Informations à fournir sur la juste valeur

Les Fonds sont tenus de classer les instruments financiers évalués à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur. Les actifs financiers des Fonds évalués à la juste valeur ont été classés selon une hiérarchie de la juste valeur. Les Fonds ont établi une hiérarchie de la juste valeur qui hiérarchise les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. La hiérarchie accorde la priorité la plus élevée aux prix cotés non ajustés sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (mesure de niveau 1) et la priorité la plus faible aux données d'entrée non observables (mesures de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants.

Niveau 1 – Données qui reflètent les prix cotés non ajustés sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 – Données non observables. Il y a peu ou pas d'activité sur le marché. Les données entrant dans la détermination de la juste valeur nécessitent un jugement ou une estimation importante de la direction.

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

La politique des Fonds est de comptabiliser les transferts entrants et sortants et entre les niveaux 1 et 2 en fonction de la valeur à la fin de la période de déclaration et pour les transferts entrants et sortants du niveau 3 en fonction de la valeur à la date du transfert.

Les détails de l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le risque de concentration et la classification hiérarchique de la juste valeur, sont disponibles dans les notes annexes propres au Fonds pour chaque Fonds.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

4. Titres rachetables

Les titres rachetables des Fonds sont classés comme passifs. Les titres n'ont pas de valeur nominale et donnent droit à des distributions, le cas échéant. Lors du rachat, un titre a droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds.

Les Fonds sont tenus de verser des distributions d'un montant au moins égal au montant nécessaire pour s'assurer qu'ils ne seront pas assujettis à l'impôt sur le revenu sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Les Fonds ne sont soumis à aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital à l'égard des souscriptions et des rachats de titres, à l'exception de ce qui est indiqué. Les variations pertinentes des titres rachetables sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux détenteurs de titres rachetables.

Les titres rachetables des Fonds sont offerts en vente de façon continue et peuvent être rachetés ou rachetés à n'importe quelle date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour où la TSX est ouverte à la négociation) à la valeur liquidative par titre d'une série donnée. La valeur liquidative par titre d'une série aux fins de souscription ou de rachat est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (c'est-à-dire la juste valeur totale des actifs attribuables à la série moins les passifs attribuables à la série) par le nombre total de titres de la série du Fonds en circulation à ce moment à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* aux fins du traitement des transactions avec les porteurs de parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative des Fonds.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, revenus, gains et pertes réalisés et non réalisés provenant d'opérations de placement sont répartis proportionnellement à chaque série en fonction de la valeur liquidative relative de chaque série.

Les titres rachetables émis et en circulation représentent le capital de chaque Fonds. Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de valeurs mobilières rachetables. À l'heure actuelle, les Fonds sont offerts sous forme de titres de la série des fonds communs de placement (séries A, AA, B, C, F, FF, FT6, I, L, O, O6, R, R2, T6, T8, T8B, FNP et Z) et de titres de FNB (série FNB). Chaque série de titres a des droits de vote, de liquidation et d'autres droits identiques et les mêmes modalités et conditions, diffèrent principalement en ce qui concerne les frais de service, à l'exception de la série FNB qui diffère également dans son mode de distribution.

Les titres de la série des fonds communs de placement peuvent être rachetés n'importe quel jour ouvrable, sous réserve du paiement des frais de rachat applicables, le cas échéant. Si la valeur des titres tombe en dessous d'un certain niveau, le Gestionnaire a le droit de racheter les titres. Les titres de la série FNB peuvent être rachetés n'importe quel jour de bourse. Les titres du FNB sont rachetés à un prix de rachat par titre égal à 96 % du cours de clôture des titres de la série FNB à la date d'entrée en vigueur du rachat.

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de titres dans chacun des titres suivants : FNB : titres de série FNB, titres de série FNP, titres de série A, titres de série AA, titres de série B, titres de série C, titres de série F, titres de série FF, titres de série FT6, titres de série L, titres de série O, titres de série O6, titres de série R, titres de série T6, titres de série T6, titres de série T8, de série T8B, de série Z et de série I qui sont rachetables au gré du porteur de parts.

Les titres de la série FNB sont les séries de titres négociés en bourse des Fonds. Les titres de la série FNB des Fonds sont émis et vendus de façon continue. Il n'y a pas de nombre maximal de titres de la série FNB qui peuvent être émis. Les titres de la série FNB sont inscrits à la cote de CBOE Canada. Le symbole boursier des titres de la série FNB du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight est « SCGI » et le symbole boursier des titres de la série FNB du Fonds d'immobilier mondial Starlight est « SCGR ».

Les renseignements sur les opérations de titres rachetables figurent dans les notes afférentes aux états financiers propres aux Fonds de chacun des Fonds.

Le Gestionnaire détenait des placements dans les fonds suivants :

Fonds	Au 31 mars 2025	Au 31 mars 2024
	Titres	Titres
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	42	44
Fonds d'immobilier mondial Starlight	38	39
Fonds équilibré mondial Starlight	–	1
Fonds de croissance mondiale Starlight	403	–
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	2	2,9
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	6	2,5

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

5. Frais de gestion

Les Fonds paient au Gestionnaire des frais de gestion pour certaines séries de titres. Les frais de gestion des autres séries de titres sont payés directement par les investisseurs. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion des Fonds, d'organisation de l'analyse des placements, des recommandations et de la prise de décisions d'investissement pour les Fonds, d'organisation de la distribution des Fonds, de la commercialisation et de la promotion des Fonds et de la fourniture ou de l'organisation d'autres services pour les Fonds.

Les frais de gestion pour toutes les séries, à l'exception de la série I, sont un taux annualisé basé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais de gestion des séries O et O6 ont été payés directement par ces porteurs de parts et non par les Fonds. Les frais de gestion de la série I sont négociés et payés directement par ces porteurs de parts et non par les Fonds.

Le Gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par les clients qui investissent des sommes importantes dans un fonds particulier en renonçant à une partie des frais de gestion qu'il aurait autrement le droit de recevoir du Fonds ou d'un porteur de parts et en ordonnant au Fonds de procéder à une distribution des frais de gestion correspondant au montant de cette renonciation. Toutes les distributions de frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires de la série concernée des Fonds.

Le Gestionnaire a droit à des frais de gestion annuels, hors taxes de vente, comme suit :

Frais de gestion annuels (%)

Fonds	FNB	A, AA, T8	T6	B, T8B	C	F, FF	FT6, FT8
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	0,90	1,90	1,90	s.o.	s.o.	0,90	0,90
Fonds d'immobilier mondial Starlight	0,90	1,90	1,90	s.o.	s.o.	0,90	0,90
Fonds équilibré mondial Starlight	s.o.	2,00	s.o.	2,50	s.o.	0,95	s.o.
Fonds de croissance mondiale Starlight	0,98	2,00	s.o.	s.o.	s.o.	0,98	s.o.
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	0,65	1,75	s.o.	s.o.	s.o.	0,75	s.o.
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	0,95	2,00	s.o.	2,50	2,50	0,95	s.o.

Frais de gestion annuels (%)

Fonds	L	O	O6	I	R	R2	FNP
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'immobilier mondial Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds équilibré mondial Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de croissance mondiale Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	s.o.	-	-	-	2,50	2,00	0,65
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	2,50	-	-	-	s.o.	s.o.	0,65

* Les taux des frais de gestion du Fonds d'actions nord-américaines Starlight – séries A, T8 et F ont été mis à jour le 1^{er} avril 2025 et les taux mis à jour sont indiqués ci-dessus.

6. Frais d'administration et dépenses d'exploitation

Le Gestionnaire paie les honoraires d'exploitation du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight, du Fonds d'immobilier mondial Starlight, de la série FNB du Fonds de croissance mondiale Starlight et de la série FNB du Fonds d'actions nord-américaines Starlight, autres que les coûts du fonds (tels que définis ci-dessous) (les « honoraires d'exploitation »), en échange du paiement par le Fonds de frais d'administration (les « frais d'administration ») au Gestionnaire à l'égard de chaque série du fonds. Le Fonds d'infrastructures mondiales Starlight, le Fonds d'immobilier mondial Starlight, la série FNB du Fonds de croissance mondiale Starlight et la série FNB du Fonds d'actions nord-américaines Starlight versent au Gestionnaire des frais d'administration à taux fixe. Les frais d'administration payés au Gestionnaire par un fonds à l'égard d'une série peuvent, au cours d'une période donnée, être inférieurs ou supérieurs aux honoraires d'exploitation que le Gestionnaire engage pour la série. Les charges d'exploitation comprennent, sans s'y limiter, les honoraires d'audit, les frais de comptabilité des fonds, les coûts liés à l'agent des transferts et à la tenue de registres, les droits de garde, les frais d'administration et les services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, les coûts d'impression et de diffusion des prospectus, des notices annuelles et des documents d'information continue, les honoraires juridiques, les frais bancaires, les frais de communication avec les investisseurs et les frais de dépôt réglementaire. Le Gestionnaire n'est pas tenu de payer d'autres charges, coûts ou frais, y compris ceux découlant de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires relatives aux charges, coûts et frais susmentionnés.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

6. Frais d'administration et charges d'exploitation (suite)

Les « coûts du Fonds », qui sont payables par les Fonds, sont les frais, les coûts et les dépenses associés à tous les impôts, aux emprunts et aux intérêts, aux frais d'assemblée des porteurs de parts, au comité d'examen indépendant des Fonds ou à d'autres comités consultatifs, à la production de l'aperçu du fonds et de l'aperçu du FNB, à la conformité à toute exigence gouvernementale et réglementaire imposée à compter du 21 septembre 2018, tout nouveau type de coûts, de dépenses ou de frais qui n'avaient pas été engagés avant le 21 septembre 2018, y compris ceux découlant de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires relatives aux frais d'exploitation ou à des services externes qui n'étaient pas couramment facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement au 21 septembre 2018.

Le Gestionnaire peut absorber une partie des frais d'administration ou de certains frais déterminés d'un fonds ou d'une série de fonds. La décision d'absorber ces frais est examinée périodiquement et déterminée à la discrétion du Gestionnaire, sans préavis aux porteurs de parts. Les montants absorbés sont déclarés dans les États du résultat global, le cas échéant.

Il n'y a pas de frais d'administration pour la Catégorie de croissance de dividendes Starlight, le Fonds équilibré mondial Starlight, le Fonds de croissance mondiale Starlight (sauf pour la série FNB) et le Fonds d'actions nord-américaines Starlight (sauf pour la série FNB), car chaque fonds paie tous les frais d'exploitation liés à son exploitation et à l'exploitation de ses activités.

Les frais d'administration sont égaux à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série, calculés et payés de la même manière que les frais de gestion d'un fonds. Le taux des frais d'administration annuels pour chaque série est indiqué ci-dessous :

Série	Taux annuel fixe des frais d'administration
Série FNB	0,20 %
Série A	0,20 %
Série T6	0,20 %
Série F	0,20 %
Série FT6	0,20 %
Série O ¹	0,15 %
Série O6 ¹	0,15 %
Série I	–

¹ Les séries O et O6 ont été dissoutes le 27 août 2024.

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, les honoraires payés ou payables à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour l'audit des états financiers des Fonds ont été de 270 \$ (exercice clos le 31 mars 2024 – 304 \$). Les frais pour les autres services ont été de 77 \$ (66 \$ au 31 mars 2024).

Honoraires en fonction du rendement

Aux termes de la convention de gestion des placements, le Gestionnaire de portefeuille de la liste de fonds ci-dessous a le droit de recevoir des honoraires en fonction du rendement (plus les taxes applicables) de chaque série (sauf la série I) de titres du Fonds égale à 10 % de l'excédent du taux de rendement de la série du Fonds sur le rendement de l'indice de référence établi de chaque Fonds depuis le dernier versement des honoraires en fonction du rendement, multiplié par la moyenne de la valeur liquidative des séries du Fonds au cours de l'année civile. Aucun honoraire en fonction du rendement n'est payé lorsque le rendement de la valeur liquidative par titre d'une série de titres est négatif (sans tenir compte des distributions ou des honoraires en fonction du rendement à payer) au cours de l'année civile. Il n'y a pas de dédoublement des honoraires si un Fonds investit dans des fonds de placement sous-jacents gérés par le Gestionnaire. Les honoraires en fonction du rendement (le cas échéant), y compris la TVH, sont présentés dans les états du résultat global.

Les indices de référence établis par les Fonds sont présentés dans le tableau suivant. Pour tous les Fonds, les honoraires en fonction du rendement sont limités à un maximum de 0,30 % (plus les taxes applicables) de la valeur liquidative moyenne des séries des Fonds au cours de l'année civile. Ces honoraires sont comptabilisés mensuellement, le cas échéant, et payés annuellement.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

6. Frais d'administration et charges d'exploitation (suite)

Fonds	Indice de référence des honoraires en fonction du rendement
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	(i) 80 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada; plus (ii) 20 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® US Large Cap.
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	(i) 50 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada; plus (ii) 50 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® US Large Cap.
Fonds équilibré mondial Starlight	(i) 15 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada; plus (ii) 15 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® US Large Cap; plus (iii) 40 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada Liquid Bond; plus (iv) 30 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Developed Markets Large-Mid Cap.
Fonds de croissance mondiale Starlight	Indice Morningstar® Developed Markets Large-Mid Cap.

7. Rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, en plus de payer le coût des services de courtage à l'égard des opérations sur titres, couvrir également le coût des biens et services de recherche en placement et des biens et services d'exécution d'ordres fournis au Gestionnaire de placements.

La valeur de ces services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers Pour les exercices clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024 est la suivante :

Fonds	Rabais de courtage sur titres gérés	
	31 mars 2025	31 mars 2024
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	3	8
Fonds d'immobilier mondial Starlight	7	7
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	2	8
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	–	1
Fonds équilibré mondial Starlight	–	–
Fonds de croissance mondiale Starlight	–	–

8. Engagements

Le détail des engagements de chaque Fonds est disponible dans les Notes annexes propres au Fonds.

9. Fiscalité

Fiducies

Les fiducies sont admissibles à titre de fiducies de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net aux fins de l'impôt et des gains en capital nets réalisés par les fiducies au cours d'une année d'imposition doit être distribuée aux porteurs de titres de manière à ce qu'aucun impôt sur le revenu ne soit payable par les fiducies. Étant donné que les fiducies n'enregistrent pas de charge d'impôt sur le résultat, les actifs d'impôt différé associés aux avantages fiscaux des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital ne seront pas comptabilisés dans les états de la situation financière.

Les retenues d'impôt imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital sont comptabilisés comme un poste de charge distinct dans les états du résultat global.

Les pertes en capital réalisées par la fiducie peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à vingt ans et appliquées aux gains en capital imposables nets et au revenu net des années futures.

Au 31 décembre 2024, les Fonds affichaient les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital suivantes aux fins de l'impôt sur le résultat, selon le cas :

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

Fonds	Pertes autres qu'en capital qui expirent dans :													
	Pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2036	2038	2039	2040	2041	2042
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	36 593 \$	1 683 \$	19 \$	-\$	-\$	359 \$	380 \$	-\$	150 \$	-\$	370 \$	-\$	405 \$	-\$
Fonds équilibré mondial Starlight	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de croissance mondiale Starlight	21 733	-	-	-	-	240	-	-	-	614	-	-	-	1 272
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	1 356	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'immobilier mondial Starlight	9 547	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

La Société

La Société est admissible à titre de société de placement à capital variable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La Société calcule son bénéfice net et ses gains ou pertes nets réalisés aux fins de l'impôt sur le résultat en tant qu'entité unique. La société est assujettie à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la *Loi sur le montant des dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables* au cours de l'année. Cet impôt est remboursable à la Société lors du versement de dividendes imposables à ses porteurs de titres au taux de 1,00 \$ d'impôt pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes versés. Les intérêts et les dividendes étrangers reçus sont imposés aux taux d'imposition des sociétés habituels, sous réserve des déductions permises pour les charges de la Société et des crédits ou déductions applicables de l'impôt étranger payé.

L'impôt sur le résultat (le cas échéant) est attribué à chaque catégorie d'actions spéciales de la Société, selon le cas, sur une base raisonnable.

Les pertes en capital de la Société réalisées par la Société peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à vingt ans et appliquées aux gains en capital imposables nets et au revenu net des années futures.

Au 31 décembre 2024, la Société disposait de pertes fiscales telles que présentées ci-dessous :

Fonds	Pertes autres qu'en capital qui expirent dans :											
	Pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	-\$	28 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28 \$

10. Gestion du risque de capital

Les titres émis et en circulation sont considérés comme constituant le capital des Fonds. Le Gestionnaire gère le capital des Fonds conformément aux objectifs d'investissement des Fonds. Les Fonds n'ont pas d'exigences spécifiques de fonds propres imposées de l'extérieur pour la souscription de titres, à l'exception de certaines exigences minimales de souscription.

11. Gestion des risques financiers

Les activités des Fonds les exposent à différents types de risques liés à leurs stratégies d'investissement, aux instruments financiers et aux marchés sur lesquels ils investissent. Les risques comprennent le risque de marché (y compris les autres risques de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de concentration. Le Gestionnaire a établi et maintient une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement des Fonds et surveille le respect des objectifs et des lignes directrices de placement énoncés par les Fonds. Ces risques et les pratiques de gestion des risques connexes employées par les Fonds sont décrits ci-dessous :

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements des Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement des Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

(b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un titre, à son émetteur ou à l'ensemble des facteurs affectant un marché ou un segment de marché. Les investissements des Fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux marchés financiers. Le risque maximal résultant des instruments financiers détenus par les Fonds est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Le Gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant soigneusement les titres dans des limites spécifiées et les autres risques de cours des fonds sont gérés par la diversification des investissements des fonds. Le Gestionnaire surveille quotidiennement les positions globales des fonds sur le marché.

(c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers libellés dans des devises, autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. Les actions sur les marchés étrangers sont exposées au risque de change, car les prix libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds pour déterminer la juste valeur.

Les Fonds détiennent des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Ils sont donc exposés au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctue en raison des variations des taux de change.

Conformément à la politique des fonds, le Gestionnaire surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque les Fonds investissent dans des instruments financiers productifs d'intérêts. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur.

La majorité des actifs et passifs financiers des Fonds ne portaient pas intérêts au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. L'excédent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est investi dans des dépôts à un jour. Par conséquent, les Fonds (à l'exception du Fonds équilibré mondial Starlight) ne sont pas exposés à un risque de taux d'intérêt important en raison des fluctuations du niveau des taux d'intérêt du marché en vigueur. Le Gestionnaire surveille l'évolution des taux d'intérêt et leur impact sur les Fonds.

(e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a pris avec les Fonds. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées ou payées à la livraison par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de crédit lié aux créances associées est considéré comme limité, car la livraison des titres vendus n'est effectuée qu'une fois que le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué lors d'un achat une fois que les titres ont été reçus par le courtier. L'opération échouera si l'une ou l'autre des parties ne respecte pas ses obligations.

Les Fonds sont exposés au risque de crédit auprès de RBC, le dépositaire des Fonds, et satisfont à toutes les exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières d'agir à titre de dépositaire.

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, les Fonds n'avaient pas d'investissements importants dans des instruments de créance et/ou des dérivés; Par conséquent, le risque de crédit est considéré comme minime.

(f) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds ne soient pas en mesure de générer des liquidités suffisantes pour régler intégralement leurs obligations à leur échéance ou ne puissent le faire qu'à des conditions sensiblement désavantageuses. Les demandes de rachat de parts constituent le principal risque de liquidité pour les Fonds. Les Fonds investissent la majorité de leurs actifs dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont ils peuvent être facilement cédés.

Les Fonds investissent principalement dans des titres négociables et d'autres instruments financiers qui, dans des conditions normales de marché, sont facilement convertibles en espèces. De plus, la politique des fonds est de maintenir suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux besoins d'exploitation normaux et aux demandes de rachat prévues. Cependant, rien ne garantit qu'il existera en tout temps un marché de négociation actif pour les placements, ou que les prix auxquels les titres se négocient reflètent fidèlement leur valeur. Une négociation limitée d'un titre pourrait rendre difficile la liquidation rapide des avoirs.

Les Fonds sont exposés à des rachats quotidiens en espèces de leurs titres, mais ils maintiennent des positions liquides et suffisantes en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité adéquate. Le tableau du portefeuille d'investissement de chaque fonds indique les titres pour lesquels une cotation sur le marché n'a pas pu être obtenue et peuvent être illiquides.

Les créateurs et charges à payer des Fonds sont généralement exigibles dans les 90 jours. Le Gestionnaire surveille quotidiennement la position de liquidité des fonds.

Fonds communs de placement Starlight Capital

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

(En milliers de dollars canadiens)

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration d'expositions dans la même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Le Gestionnaire sélectionne les placements en fonction de l'objectif de placement de chaque Fonds et, dans certains cas, les Fonds peuvent être exposés au risque d'être investis, de façon concentrée, dans un titre particulier d'une catégorie d'actifs. Un résumé du risque de concentration des Fonds par secteur d'activité se trouve dans le Tableau du portefeuille de placement des Fonds et par zone géographique dans les Notes afférentes aux états financiers propres aux fonds pour chaque fonds.

12. Participation dans des entités structurées non consolidées

Les intérêts dans les entités structurées non consolidées des Fonds figurent dans les Notes spécifiques aux états financiers du Fonds.

13. Parties liées

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement des Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds (autre que les séries O, O6 et I) à la fin de chaque jour ouvrable et sont assujettis aux taxes d'application, y compris la TVH, la TPS et la TVQ. Les frais de gestion sont accumulés quotidiennement et payés mensuellement.

Les investisseurs dans les titres de série O et de série O6 se sont vu facturer des frais de gestion directement et non par les Fonds. Les investisseurs dans les titres de série I se voient facturer directement des frais de gestion, tels qu'ils ont été négociés entre l'investisseur et le Gestionnaire.

(b) Frais de rendement

Le Gestionnaire a le droit de recevoir une commission de rendement pour chaque série de titres de la Catégorie de croissance de dividendes Starlight, du Fonds d'actions nord-américaines Starlight, du Fonds équilibré mondial Starlight et du Fonds mondial de croissance Starlight. La commission de rendement est basée sur le rendement d'une série (à l'exception de la série I) de titres d'un Fonds depuis la dernière fois qu'une commission de rendement a été payée pour cette série jusqu'à la fin de l'année civile suivante à laquelle une commission de rendement est payable. Les commissions de rendement sont accumulées quotidiennement et payées annuellement.

(c) Frais d'administration

Le Gestionnaire perçoit des honoraires d'administration en contrepartie du paiement de certaines charges d'exploitation du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight, du Fonds d'immobilier mondial Starlight, de la série FNB du Fonds de croissance mondiale Starlight et de la série FNB du Fonds d'actions nord-américaines Starlight. Les honoraires d'administration sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative de chaque série d'un fonds (autre que la série I), le cas échéant, à la fin de chaque jour ouvrable et sont assujettis aux taxes d'application, y compris la TVH, la TPS et la TVQ. Les frais d'administration fixes sont accumulés quotidiennement et payés mensuellement.

Les investisseurs en titres de série I doivent payer des frais d'administration fixes directement négociés entre l'investisseur et le Gestionnaire.

(d) Frais d'exploitation

Le Gestionnaire fournit des services d'exploitation et d'administration pour chaque fonds Stone. Le Gestionnaire reçoit des frais d'exploitation de chaque fonds Stone, sauf pour la série FNB du Fonds de croissance mondiale Starlight et la série FNB du Fonds d'actions nord-américaines Starlight, pour couvrir les dépenses des fonds de tiers et les frais d'administration des fonds du Gestionnaire. Les frais sont accumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais d'exploitation comprennent, sans toutefois s'y limiter, les frais juridiques et d'audit, les frais d'agent de transfert, les frais de dépositaire, les frais de dépôt, les frais administratifs facturés par le Gestionnaire et le comité d'examen indépendant des fonds. Les frais d'exploitation engagés par les Fonds sont répartis entre les séries sur une base raisonnable, déterminée par le Gestionnaire.

À sa seule discrétion, le Gestionnaire peut renoncer aux dépenses autrement payables par les Fonds ou les absorber. Le montant des renoncations et des absorptions peut fluctuer de temps à autre et peut être résilié à tout moment.

(e) Charges absorbées par le Gestionnaire

Les charges auxquelles le Gestionnaire a renoncé sont incluses dans la section « Charges ayant fait l'objet d'une renonciation/absorbées par le Gestionnaire » dans les états du résultat global.

(f) Opérations sur titres avec des apparentés

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées au Gestionnaire investissent dans les titres des Fonds de temps à autre dans le cours normal des affaires au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Les détails des investissements effectués par le gestionnaire sont présentés à la Note 4.

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

GESTIONNAIRE

STARLIGHT INVESTMENTS CAPITAL LP
3280, rue Bloor Ouest, bureau 1400
Centre Tower
Toronto (Ontario) M8X 2X3

AUDITEUR

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8, rue Adelaide Ouest, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

DÉPOSITAIRE ET AGENT DE TRANSFERT

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155, rue Wellington Ouest,
Toronto (Ontario) M5V 3L3

TENANCIER DES SÉRIES FNB ET FNP ET AGENT DE TRANSFERT

Société Trust TSX
100, rue Adelaide Ouest, bureau 301
Toronto (Ontario) M5H 4H1

CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉ D'AUDIT ET ÉQUIPE DE DIRECTION

DANIEL DRIMMER

Président du conseil d'administration, président du comité d'audit

LEONARD DRIMMER

Administrateur

NEIL FISCHLER

Administrateur

DENNIS MITCHELL

Administrateur, membre du comité d'audit, chef de la direction et chef des investissements

GRAEME LLEWELLYN

Administrateur, membre du comité d'audit, chef de la direction financière et chef de l'exploitation

ÉQUIPE DE GESTION DES PLACEMENTS

DENNIS MITCHELL

Directeur général et chef des placements

SEAN TASCATAN

Gestionnaire de portefeuille principal

HISHAM YAKUB

Gestionnaire de portefeuille principal